

EN DÉTENTION AU LIBAN DEPUIS NOVEMBRE 2021

Lahbib Laâli visé par une procédure d'extradition vers l'Algérie

P 3

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN *d'Algérie*

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Vendredi 11 - samedi 12 mars 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5486 - 18^e année

NOUVEAU PROGRAMME DE VOLS D'AIR ALGÉRIE

L'ouverture à la vente gelée jusqu'à nouvel ordre

P 3

IL A CIBLÉ LE COMPTE TWITTER DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ALGÉRIENNE

Acte de piratage marocain avorté

LIRE EN PAGE 3

ALORS QUE LA CONTESTATION DE LA RUE S'INTENSIFIE

Le Maroc commence à céder les actifs de ses entreprises à Israël

LIRE EN PAGE 2

ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS



Le président Tebboune s'est entretenu avec Wendy Sherman

P 2

CERTAINES DES FILIALES SERONT FUSIONNÉES

Sonelgaz opère un plan de restructuration

P 4

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE DU CARROUBIER CET APRÈS-MIDI À 15H30

Azam El Mesk-Chergar, en duel

P 14



PH : DR

RELATIONS ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS

Le président Tebboune a reçu la sous-secrétaire d'État US

Un communiqué de la présidence de la République a fait savoir que le président Abdelmadjid Tebboune a reçu jeudi à Alger la sous-secrétaire d'État américaine, Wendy Sherman.



PH: DR

Selon la même source, l'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et du directeur de cabinet à la présidence de la République, Abdelaziz Khellaf et du directeur général du département Amérique du Nord au ministère des Affaires étrangères, Mohamed Berrah. À l'issue de cette audience, la sous-secrétaire d'État américaine a fait une déclaration dans laquelle, elle a fait savoir que le président Tebboune lui "a fait part de ses plans pour créer plus d'emplois et diversifier l'économie algérienne dans des secteurs stratégiques, notamment l'agro-industrie, les technologies de l'information et de la communication et l'énergie propre". Pour Wendy Sherman, citée par l'APS, "ce sont des domaines dans lesquels les entreprises américaines peuvent travailler en étroite collaboration avec l'Algérie". Elle a appelé la visite effectuée la

semaine passée en Algérie d'une délégation de petites entreprises américaines spécialisées dans les domaines de l'énergie éolienne, du traitement des eaux usées et des services pétroliers. Elle a souligné que "les relations qu'entretiennent les États-Unis avec l'Algérie sont larges et profondes et nous aspirons à poursuivre le renforcement de notre coopération économique, ainsi que dans le domaine sécuritaire et de l'énergie propre et bien d'autres domaines". La sous-secrétaire d'État américaine a mis en avant la volonté des deux pays d'"accroître leur coopération commerciale et économique" et "approfondir davantage leurs relations". Elle a affirmé que les Américains sont "ravis et honorés" que le président Tebboune "envisage de visiter le pavillon américain

lors de la Foire internationale d'Alger en juin prochain, où les États-Unis seront l'invité d'honneur".

La responsable américaine a relevé une "convergence de vues" entre les deux pays sur la question de la stabilité régionale, notamment la menace que représente la présence des forces étrangères dans la région du Sahel. "Les États-Unis et l'Algérie conviennent que la stabilité régionale est la clé d'un avenir pacifique et prospère pour l'ensemble de cette région. Nos deux pays sont préoccupés par la présence déstabilisante de forces étrangères et travaillent ensemble pour contrer les groupes extrémistes violents", a-t-elle affirmé. Elle a fait savoir, en outre, que sa rencontre avec le président Tebboune "a également porté sur d'importantes questions régio-

nales", soulignant qu'elle poursuivra la discussion qu'elle a entamée avec le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, plus tôt dans la journée. Par ailleurs, comme annoncé par Le Courrier d'Algérie, dans son édition de jeudi, se référant à un communiqué du Conseil d'affaires algéro-américain, un forum algéro-américain sur l'économie verte sera organisé du 22 au 24 mars courant au Centre international des conférences (CIC) d'Alger, par le Conseil d'affaires algéro-américain, avec la participation d'experts, d'entreprises et d'opérateurs économiques des deux pays ainsi que des start-up vertes et universitaires. Selon ce communiqué la ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, a accordé le parrainage au Conseil d'affaires algéro-américain pour l'organisation de ce forum qui se déroulera sous forme de panels à thèmes et d'une exposition et abordera trois principaux axes environnementaux, à savoir le recyclage des déchets, les énergies renouvelables, l'infrastructure résiliente et l'agriculture écologique. La même source indique que les participants algériens profiteront des échanges avec "leurs partenaires potentiels américains qui viendront nombreux, à la fois, pour découvrir les compétences algériennes et les opportunités du marché national et exposer leurs propres expériences".

M. R.

ALORS QUE LA CONTESTATION DE LA RUE S'INTENSIFIE

Le Maroc commence à céder les actifs de ses entreprises à Israël

Alors que le tribunal de première instance de Rabat a prononcé de lourdes peines contre des enseignants qui ont dénoncé leurs conditions socioprofessionnelles, la Coordination nationale des enseignants contractuels a décidé d'appeler à une nouvelle grève les 21, 22 et 23 mars. Le gouvernement de Aziz Akhouch se retrouve sur le grill, et il donne l'impression de ne pas disposer de réponses aux attentes de la population. C'est une véritable poudrière que ce gouvernement doit gérer pour ne pas ouvrir la voie vers un mouvement de protestation généralisé qui pourrait ébranler les fondements même du royaume et remettre en cause le principe de la royauté. Il y a quelques jours, Mohamed Sassi, le militant dirigeant de l'Alliance de la fédération marocaine de gauche, a indiqué que les actions de protestation qui secouent actuellement le pays "font craindre au régime en place un soulèvement de grande ampleur". Intervenant à l'occasion d'un colloque numérique organisé sous le thème "Maroc, acteurs et stratégies pour le changement", il a affirmé que 65 ans après son indépendance, le royaume n'a toujours pas surmonté les obstacles se dressant face au développement sur les plans économique, social et politique. "Les disparités sociales et régionales se sont amplifiées au Maroc, ce qui a

divisé le pays en deux catégories, celle qui a tout et celle qui ne possède rien". "Dire que le Maroc est un pays en voie de développement n'est rien d'autre qu'une tentative de cacher l'incapacité des dirigeants à amorcer une vraie dynamique de développement", a-t-il affirmé, soulignant la nécessité de mettre un terme aux inégalités sociales. L'intervenant a assuré, en outre, que "le régime en place est dans un état de terreur et de peur d'un soulèvement (populaire)". Le paradoxal dans cette situation est que le gouvernement qui ne manque pas de monter sur ses grands chevaux pour annoncer pompeusement des réformes et de grandes réalisations est prisonnier de la logique de glissement dans l'inconnu mise en branle par l'ancien exécutif présidé par Othmani qui a livré le pays aux usuriers israéliens et qui a engagé l'armée, depuis l'agression de populations sahraouies à Guerguerat, dans une guerre d'usure qui pourrait lui coûter cher. La marge de manœuvre de Akhenouk est très réduite et aujourd'hui la seule réponse qu'il met en branle pour répondre aux attentes des citoyens est la répression aveugle. Mais ce qui inquiète les marocains est le glissement de larges pans de la société dans la pauvreté. Aujourd'hui, le clivage riches-pauvres est évident, ce qui laisse planer des craintes sur l'avenir du pays qui risque

de sombrer dans le chaos dans les prochains mois. Il faut préciser dans ce cadre que ni le gouvernement et encore moins le palais ne semblent disposer de solutions permettant aux populations de supporter les retombées négatives de la pandémie ou encore supporter le choc des mesures politiques et économiques antipopulaires et au coût social très élevé.

ISRAËL LANCE UNE OPA SUR DES ENTREPRISES MAROCAINES

Mais ce qui attise la colère des Marocains est également la dynamique de cessions d'actifs de sociétés publiques aux capitaux israéliens. Sous couvert d'une coopérative économique engagée entre le Maroc et l'entité sioniste, c'est une véritable OPA qui est lancée sur des entreprises, florissantes marocaines. L'exemple est venu de la société israélienne Marom Energy qui a acquis 30% du capital social d'une entreprise marocaine spécialisée dans l'énergie ou encore la volonté de la société israélienne NewMed Energy qui compte prendre des concessions dans les mines marocaines de prospection de phosphate. C'est une véritable crainte que nourrit le peuple marocain qui voit Israël et les usuriers israéliens, phagocyter l'économie marocaine et en prendre le contrôle par petites touches.

Slimane B.

L'AMBASSADEUR DU TCHAD EN ALGÉRIE :

Les opportunités de partenariat entre les deux pays « sont nombreuses »

Les opportunités de partenariat entre l'Algérie et le Tchad dans le domaine de la transformation des matières premières sont "multiples", a estimé l'ambassadeur du Tchad en Algérie, Mokhtar Wawa Dahab. "L'Algérie dispose d'un savoir en matière de l'industrie de transformation et le Tchad regorge de matières premières. Les opportunités d'établir des partenariats entre les deux pays, et les pays africains de manière générale, sont aussi nombreuses que les matières premières abondantes dans ces pays", a déclaré à l'APS, jeudi, le diplomate tchadien, en marge du Salon africain des affaires, qui se tient actuellement au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran. Il a relevé que son pays, le Tchad, "produit du fer, du ciment, du coton, du beurre de karité et bien d'autres matières premières, qui sont exportées essentiellement vers l'Asie, pour être transformées avant d'être revendues aux africains à un prix fort", a relevé l'ambassadeur tchadien. "Les pays africains auront beaucoup à gagner s'ils parviennent à transformer ces matières premières sur leur propre territoire", a-t-il dit. Le diplomate a encore souligné que "l'Algérie, qui dispose déjà d'une industrie de transformation en développement, peut nouer des partenariats avec ces pays africains et transformer ces matières premières". Le Salon africain des affaires, organisé par la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) sous le patronage du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Il prendra fin vendredi, rappelle-t-on.

R.E.

APRÈS ALGER – NOUAKCHOTT

La ligne maritime Alger-Dakar bientôt ouverte

La Conseillère à l'ambassade du Sénégal en Algérie, Maram Kaï Fal, a relevé l'importance de la ligne maritime Alger-Dakar pour l'accroissement des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Sénégal ainsi que toute l'Afrique de l'Ouest. Maram Kaï Fal a indiqué, à l'APS, jeudi, en marge de la première édition du Salon africain des affaires qu'abrite le centre des conventions d'Oran "Mohamed Benahmed", que la ligne maritime Algérie-Sénégal, qu'Alger s'appête à ouvrir prochainement, permettra de renforcer les échanges commerciaux au profit des deux pays. Lors de la réunion du Conseil des ministres du 27 février dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'ouverture d'une ligne maritime commerciale reliant Alger à la capitale sénégalaise, Dakar, dans les plus brefs délais. Cette ligne maritime "permettra à l'Algérie de pénétrer les marchés de l'Afrique de l'Ouest", a déclaré la conseillère à l'ambassade du Sénégal, soulignant que le marché sénégalais "accueille déjà divers produits algériens tels que les produits alimentaires". Maram Kai Fal a estimé possible, également, d'alimenter le marché algérien en divers produits sénégalais, à l'instar des légumes, des fruits tropicaux, des produits marins et d'artisanat.

R.E.

IL A VISÉ LE COMPTE TWITTER DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ALGÉRIENNE

Acte de piratage marocain avorté

Les parties qui tentent l'illusion de faire rapprocher l'Algérie du Maroc n'ont donc finalement rien compris aux obsessions bellicistes du Makhzen.



Ministère de l... وزارة العدل - الجزائر
@Mjustice_gov_dz

لكننا ندعم روسيا بشكل كامل في الحرب ضد النازية على أراضي أوكرانيا. هذا هو الموقف الرسمي

Translate Tweet

15:38 · 11 Mar 22 · Twitter Web App

3 Retweets 1 Quote Tweet 4 Likes

N on seulement elle a été d'une patience de trop à l'égard de son « voisin » qui enchaînait les campagnes d'agressions l'une derrière l'autre, avant de décider de rompre avec lui, l'Algérie savait que le Makhzen, pour autant, ne la quittera jamais d'une semelle.

Ainsi, la guerre de quatrième génération que nous faisons le Maroc, et dont il était question depuis ces dernières années, se vérifie à la lumière des cyberattaques interceptées et avortées par l'Algérie. En été 2021 déjà, le ministère de la Défense nationale avait révélé que ses services spécialisés en "Hacking" déjouent 35 000 tentatives par jour. C'est un secret de polichinelle de dire que ces attaques venaient essentiellement du « voisin » de l'Ouest.

Et la campagne d'hostilité ne semble pas s'arrêter depuis. La dernière en date, une opération de piratage dont la source de l'attaque a été localisée au Maroc, a visé le compte twitter du ministère algérien de la Justice. En effet, dans une publication pour le moins étrangère au langage officiel algérien, les pirates marocains

ont attribué-comme on pouvait le constater sur un tweet inventé et monté de toutes pièces- au ministère de la Justice une « déclaration de soutien à la Russie dans sa guerre contre la nazisme en Ukraine ».

Rien que ça ! Face à cette campagne de nuisance visant à porter atteinte à l'image d'une institution nationale de souveraineté, le ministère de la Justice a démenti catégoriquement « les

publications attribuées à l'Algérie » et lesquelles, comme on pouvait le constater sur ce fake news, n'ont rien à voir avec le site officiel du ministère.

Le département de la Justice a également affirmé qu'il portera plainte contre cette cyberattaque, car elle a ciblé une institution officielle en Algérie.

Pour être plus précis, l'attaque a été opérée par le groupe de hackers dénommé « Les forces de riposte marocaines » dont les membres, selon des sources bien informées, jouissent du soutien et du parrainage du régime marocain, à sa tête le roi Mohammed VI. Ce n'est pas une première pour ce groupe de Hackers dont le Makhzen détient la marque déposée. Les hackers marocains ont déjà piraté le site de la Direction générale des Impôts en 2014, alors que le ministère de la Santé a été ciblé en 2020 par une attaque cybernétique émanant du même groupe.

Farid Guellil

ARRÊTÉ EN NOVEMBRE 2021 À L'AÉROPORT DE BEYROUTH

Lahbib Laalili visé par une procédure d'extradition vers l'Algérie

La récente convention de partenariat judiciaire signée, le 26 février dernier, entre l'Algérie et le Liban dans le domaine d'extradition des personnes jugées ou condamnées pour faits criminels, semblent retrouver aussitôt que prévu son sens. En effet, nous apprenons de sources dignes de foi qu'un certain Lahbib Laalili- un blogueur algérien poursuivi pour terrorisme et étant en détention au Liban depuis décembre 2021, serait sur le point d'être extradé en Algérie. D'ailleurs, pour donner suite à la demande de l'Algérie sur ce dossier, une délégation sécuritaire est attendue le 18 mars courant à Beyrouth. Trois jours plus tard, celle-ci devra accompagner l'extradition du mis en cause vers l'Algérie.

« Écrivain algérien, blogueur, et militant de gauche et un nationaliste arabe », comme il s'est identifié, Lahbib Laalili, poursuivi en Algérie pour appartenance à une organisation terroriste, avait été arrêté en décembre 2021 à Beyrouth en provenance de la Syrie. Alors qu'il est sous le coup d'un mandat d'arrêt international, le dossier d'extradition était resté sans suite depuis le Liban, sachant que ce pays ne disposait pas alors de convention dans ce domaine. Maintenant que c'est fait, la démarche d'extradition est mise en branle.

F. G.

ASSEMBLÉES LOCALES BLOQUÉES

Les walis prennent les commandes dans 17 communes

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamal Beldjoud, a fait savoir que le "pouvoir de substitution du wali" était mis en œuvre dans 17 Assemblées populaires communales (APC) à travers le pays, affirmant que ces assemblées sont "parfaitement" gérées. S'exprimant, jeudi, lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement présidée par Salah Goudjil, à laquelle a pris part la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Beldjoud a précisé que les élections locales du 27 novembre dernier, qui ont permis aux citoyens de choisir leurs représentants en consécration de la démocratie et en renforcement de la souveraineté du peuple dans un État de droit, ont constitué une opportunité pour poursuivre le processus de réformes politiques initiées par

le président de la République lors de la dernière révision de la Constitution". "Toutes les APC élues et tous les organes représentatifs ont été installés, à l'exception de 17 APC, soit un taux ne dépassant pas 1% du nombre global des communes qui s'élève à 1541", a-t-il ajouté, indiquant que "les autorités locales ont mis en œuvre le pouvoir de substitution du wali prévu dans la loi 10-11 de 2011 relative à la commune". À une question sur l'habilitation du wali à exercer "le pouvoir de substitution", le ministre a précisé que les articles 100, 101 et 102 de la Loi sur la commune disposent qu'il est fait recours au pouvoir de substitution du wali en cas d'épuisement de tous les moyens accordés aux autorités locales, pour rapprocher les vues entre les membres de l'APC objet de blocage et le pouvoir de substitution du wali", ajoutant qu'il est susceptible de garantir le fonctionnement normal des services com-

munaux et la prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment pour ce qui est de la mise en œuvre du programme de développement. "En parallèle, les autorités locales poursuivent leurs efforts soutenus pour régler des conflits à l'origine du blocage des Assemblées et assurer la reprise d'une gestion normale", a-t-il ajouté. Concernant les cas où le président de l'APC fait l'objet de poursuite judiciaire, M. Beldjoud a indiqué qu'il s'agit "d'un autre cas de figure qui ne constitue pas une situation de blocage et n'exige pas nécessairement la mise en œuvre des mesures du pouvoir de substitution du wali", précisant que le P/APC est remplacé, en vertu de l'article 72 de cette même loi, par un vice-président ou l'un des membres de l'Assemblée jusqu'à ce qu'un jugement soit rendu par les juridictions compétentes".

R. N.

DOUANES

Nouveau contrôleur général pour la direction régionale «Alger-extérieur»

Le contrôleur général Toufik Benhamla a été installé, jeudi, à la tête de la direction régionale des douanes "Alger-extérieur". Dans une allocution prononcée à cette occasion, le directeur général des Douanes, Nouredine Khaldi a affirmé que cette installation intervenait « en exécution du plan du mouvement partiel des cadres douaniers », lequel vise, selon lui « à donner un nouvel élan au fonctionnement

des services extérieurs de la Direction générale des Douanes et à concrétiser la feuille de route qui détermine les contours de sa nouvelle stratégie ». Le DG des Douanes, Nouredine Khaldi a supervisé la cérémonie d'installation, en présence du wali d'Alger, Ahmed Maabed et de représentants des autorités locales, judiciaires, sécuritaires et militaires. La Direction générale des Douanes "Alger-extérieur" couvre cinq ins-

pections divisionnaires des douanes, à savoir l'aéroport Houari-Boumediène-fret et voyageurs, Aïn Taya, Boumerdès et Tizi Ouzou. Sa compétence fonctionnelle englobe également l'activité commerciale, le traitement des voyageurs et l'activité de terrain des services opérationnels des brigades. M. Khaldi a souligné l'importance de l'activité de cette direction, à travers la présentation des résultats réalisés au cours de

l'année dernière 2021, d'autant que la valeur globale des saisies au niveau de l'aéroport à lui seul, s'élève à plus de 108 millions de DA. Le montant du recouvrement des amendes douanières a été estimé à plus de 18 millions de DA. De son côté, M. Benhamla a fait part de "sa détermination à mettre son expérience au service de l'institution douanière et de ses missions dans le cadre de la promotion de l'action douanière dans

la compétence territoriale d'"Alger-extérieur". Le nouveau directeur œuvrera également à améliorer le niveau douanier, scientifique et de connaissances, en vue de consolider les capacités opérationnelles, à accompagner les opérateurs économiques, ainsi qu'à consolider la coopération et la coordination avec les partenaires sécuritaires, à leur tête, l'Armée nationale populaire.

R. N.

NOUVEAU PROGRAMME DE VOLS D'AIR ALGÉRIE L'ouverture à la vente gelée jusqu'à nouvel ordre

Jeudi, la compagnie aérienne nationale a annoncé un nouveau programme comprenant 108 vols par semaine de et vers 10 destinations. Le redéploiement d'Air Algérie concerne l'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Belgique, le Royaume Uni, la Turquie, l'Égypte, les Émirats arabes unis, le Sénégal et la Mauritanie, selon un communiqué publié jeudi sur la page Facebook de la compagnie. L'entreprise aérienne, qui a prévu de mettre en œuvre ce programme à partir du 15 mars, a même annoncé le début de la vente des billets au niveau de « toutes ses agences », à travers l'application mobile Air Algérie et le site web de la compagnie. Sauf que, ce programme de vol n'a pas fait long feu. Les clients de la compagnie ont été surpris par un retournement de situation. Car, l'opération de vente des billets d'avion a tout simplement été gelée pour des raisons inexplicables. Preuve en est, la publication de ce nouveau programme de vol a soudainement disparu du compte Facebook de la compagnie. En conséquence, les voyageurs s'interrogent à juste titre sur ce changement de dernière minute opéré par Air Algérie, sans qu'ils ne soient pour autant informés des raisons qui le motivent. S'agit-il d'un simple ajournement du lancement de ce programme de vol ou bien d'une suppression pure et simple de ce même programme ? Deux questions qui attendent des réponses.

F. G.

TRANSPORTS

Fin de fonction pour Aïssa Bekkai

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a limogé jeudi le ministre des Transports, Aïssa Bekkai, auquel il est reproché d'avoir commis une « faute grave » dans le cadre de ses missions.

« Après consultation du Premier ministre, M. Aïmène Benabderrahmane, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a mis fin, ce jour, aux fonctions du ministre des Transports, Aïssa Bekkai pour avoir commis une faute grave lors de l'accomplissement de ses missions », indique, jeudi, un communiqué de la présidence de la République. Le départ d'Aïssa Bekkai, qui avait fait son entrée dans le Gouvernement Benabderrahmane le 7 juillet 2021, a été remplacé par Kamel Nasri, chargé de l'intérim du ministère des Transports.

R. N.

CERTAINES DES FILIALES SERONT FUSIONNÉES

Sonelgaz opère un plan de restructuration

Le Groupe Sonelgaz a décidé de procéder à sa restructuration en réduisant le nombre de ses filiales par une opération de fusions de certaines de ses sociétés.

Selon un communiqué du Groupe Sonelgaz, trois grands objectifs sont visés à travers cette restructuration: rationaliser les dépenses et maîtriser les coûts; créer des sociétés plus fortes permettant de générer de la valeur ajoutée et d'assurer un développement économique à long-terme; et uniformiser la grille des salaires et des primes.

De nouvelles mesures réglementaires ont été annoncées par le Groupe pour la mise en œuvre de ces opérations qui s'inscrivent dans une vision stratégique et ont pour but «d'assurer un climat plus stable et plus adéquat au développement des performances, en concertation permanente avec le partenaire social». La même source indique qu'il s'agit de «fédérer, partager et réactiver les ressources et moyens et remporter des acquis plus grands, en vue de les réintégrer dans les projets stratégiques, qui visent à satisfaire la clientèle et assurer le service public». Les sociétés qui seront créées auront de nouvelles dénominations et missions. La première société sera issue de la fusion de KAHRAKIB (Société de travaux et montage électriques qui assure la construction des réseaux



de transport aérien et souterrain toutes tensions confondues ainsi que l'étude et la réalisation des postes électriques), KAHRIF (Société de travaux d'électricité qui assure la réalisation des ouvrages énergétiques, Lignes et postes Haute Tension, Moyenne Tension/Basse Tension, Réseaux souterrains électriques, gaz, fibre optique, hydraulique) et KANAGHAZ (Société de réalisation des canalisations). Une autre société sera créée à partir de la fusion de ETTERKIB (Société de montage industriel qui assure le montage et la maintenance des ouvrages industriels, et est également présente pratiquement dans tous les secteurs économiques) et INERGA (Société de réalisation d'infrastructures). D'autre part, la majorité des activités de MPV (Société de Maintenance et prestations véhicules) seront rattachées à la SADEG (Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz). Pour une bonne prise en charge des dossiers

relatifs à la réalisation des nouvelles structures et un meilleur suivi des chantiers, le Groupe Sonelgaz annonce également le rattachement au GRTE (Société algérienne de gestion du réseau de transport d'électricité qui assure l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau de transport de l'électricité), de la KDL-CEEG (Compagnie de l'engineering de l'électricité et du gaz), comme fut le cas pour KDG CEEG.

Côté ressources humaines, une commission paritaire de haut niveau a été installée par le Groupe Sonelgaz pour unifier la grille des salaires et revoir les primes afin de garantir des salaires équitables et mettre fin aux inégalités enregistrées. Il s'agit de mieux récompenser l'ensemble des travailleurs pour leurs efforts, selon le communiqué qui exprime la volonté de Sonelgaz de «mobiliser tous les moyens pour l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des employés de

toutes les filiales du Groupe». C'est visiblement une nouvelle dynamique insufflée aux activités du Groupe Sonelgaz qui est confronté au défi de répondre aux besoins en énergie (électricité et gaz) des populations et des segments de l'économie en phase de relance, en particulier les projets liés au développement local, ainsi qu'au défi de l'amélioration du service public dans la distribution de l'électricité et du gaz. Dans ce but, le Groupe Sonelgaz a créé deux directions régionales et 10 directions de distribution au niveau des nouvelles wilayas, après le nouveau découpage administratif. En janvier dernier, des instructions fermes ont été données par le Président-directeur général du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, pour accélérer la cadence de réalisation des centrales électriques considérant leur importance dans le développement du système électrique du pays.

M'hamed Rebah

R. E.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Signature d'une convention avec la société civile

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a signé une convention avec nombre d'associations et organisations nationales en vue de renforcer le partenariat et accompagner les programmes et campagnes de sensibilisation des associations dans le domaine de la formation professionnelle. Signée lors d'une rencontre sur la méthodologie d'élaboration des programmes de formation, cette convention porte sur l'organisation par les associations concernées de campagnes de sensibilisation destinées aux différentes franges de la société quant à l'importance de la formation avec l'accompagnement du secteur de la formation professionnelle qui assurera les moyens nécessaires et les espaces disponibles à cet effet. Les deux parties ont convenu de coordonner l'action en matière d'enrichissement de la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels et l'actualisation des programmes pédagogiques. Le secteur de la formation professionnelle participera aux différentes activités et campagnes de sensibilisations menées par les associations dans le domaine de la formation. Il assurera les programmes de formation continue au profit des adhérents aux associations et organisations qui, à leur tour, veilleront à l'organisation de l'activité de soutien à la formation professionnelle. Le ministre a affirmé que cette convention vise à «renforcer l'action commune et permanente entre le secteur et la société civile qui joue un rôle important dans la sensibilisation et l'orientation des différentes franges de la société quant à l'importance de la formation, mettant en avant le rôle des établissements de formation pour assurer "le soutien nécessaire" aux projets des associations dans ce domaine. Concernant cette rencontre, M. Merabi a affirmé que le secteur a adopté des approches pédagogiques afin de répondre aux exigences du marché de l'emploi en termes de main d'œuvre qualifiée et permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences professionnelles requises.

FABRIQUÉES EN ALGÉRIE

Deux embarcations de pêche bientôt livrées à la Mauritanie

Deux embarcations de pêche construites par une société algérienne, qui seront livrées incessamment à la Mauritanie, ont été présentées jeudi, au niveau du chantier naval d'Azefouf à 70 kilomètres au nord-est de Tizi-Ouzou. Il s'agit de deux embarcations réalisées en fibre de verre, de 14 mètres de long, de type "petit métier", fabriquées par la Société Algeria-Koréa marine service (SARL SAKOMAS, de droit privé), qui seront acheminées, dans quelques jours, vers la Mauritanie, via le port d'Alger, a indiqué le représentant du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Amar Belassel. Ce directeur central a indiqué lors de sa prise de parole au niveau du chantier naval de Sakomas, à l'occasion de la présentation de ces deux bateaux destinés à être exportés, "qu'il s'agit de la première opération d'exportation de ce type de produit à l'échelle nationale". Cette opération qui rentre dans le cadre de la stratégie du gouvernement portant diversification de l'économie nationale et visant à encourager les entreprises algériennes d'aller vers l'exportation, devait être concrétisée au printemps 2020, mais elle a été retardée à cause de la pandémie du Covid-19, a rappelé Belassel. La présen-

tation des bateaux étant la première étape de la démarche d'exportation, elle sera suivie par leur acheminement, par voie terrestre au port d'Alger afin d'être exportés vers la Mauritanie par voie maritime, en mettant à profit la nouvelle ligne maritime Alger-Nouakchott, a-t-on appris de Sakomas. Le P-dg de Sakomas, Nour El

Islam Benaoudia, a indiqué à l'APS, qu'il s'agit d'une première commande pour la fabrication de deux bateaux de pêche de 14 mètres, passée par un client mauritanien, ajoutant que Sakomas a aussi reçu des commandes de construction de bateaux du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Selon la fiche technique des deux embar-

cations, il s'agit de deux bateaux de 14 m d'une vitesse de 16 nœuds, dotés, entre autres, d'un réservoir d'eau douce d'une capacité de 600 litres, d'une timonerie, de 9 calles de poissons d'une capacité totale de 10m3 et d'un réservoir de gazoil de 1000 litres.

R. E.

GROUPE SAÏDAL

Le premier centre de bioéquivalence bientôt opérationnel

Le groupe pharmaceutique "Saïdal" lancera les activités de son premier centre de bioéquivalence baptisé "Equival" au cours du mois de mars courant, a-t-on appris jeudi auprès d'un responsable du groupe. Interrogé en marge du Salon africain des affaires, ouvert mercredi à Oran, Sofiane Brouri, responsable du projet, a affirmé à l'APS que l'ouverture de ce centre, implanté à Hussein Dey (Alger) est "éminente". Il s'agit d'une entité pionnière ayant pour mission la réalisation d'études de bioéquivalence, pour prouver que les médicaments génériques, objets de ces études, sont équivalents aux principes d'un point de vue efficacité et sécurité notamment, a-t-il expliqué. Concernant l'exportation des produits "Saïdal", Sofiane Brouri a indiqué que l'Afrique demeure la première destination des produits du groupe. "Nous exportons depuis une vingtaine d'années nos

produits vers des pays africains comme le Burkina Faso, le Sénégal et la Mauritanie", a-t-il dit, soulignant qu'une cinquantaine de produits sont, par ailleurs, enregistrés à l'étranger, principalement dans des pays africains comme le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Tchad. "L'enregistrement est une étape nécessaire qu'il faut effectuer avant toute opération d'exportation", explique-t-il encore. Les exportations du groupe "Saïdal" sont appelées à toucher d'autres pays africains dans les prochaines années, avec l'objectif de tripler le volume actuel des produits exportés. Le nouveau centre de bioéquivalence "Equival" est un acquis de plus pour promouvoir les exportations du groupe, qui sont des génériques pour une grande partie, a-t-on noté de même source.

R. E.

APRÈS LA RENCONTRE LAVROV-KULEBA À ANTALYA

L'Otan « ne veut pas de guerre ouverte » avec la Russie

Le Premier ministre chinois, Li Keqiang, a déclaré hier que Pékin avait sa propre opinion et était prêt à jouer un rôle positif auprès de la communauté internationale dans le retour de la paix, notant que les sanctions « affecteront négativement la reprise de l'économie mondiale et de tous les pays ».

Côté occidental, le Congrès des États-Unis a adopté un nouveau budget fédéral, comprenant une enveloppe importante de près de 14 milliards de dollars, destinée au volet économique et humanitaire, mais aussi des armes et des munitions pour l'Ukraine.

Vladimir Poutine a fait part de son intention de réagir face au recours de l'Ukraine à des combattants étrangers. Évoquant le rassemblement de « mercenaires du monde entier » envoyés en Ukraine pour combattre les troupes militaires russes, en réponse aux appels à aller combattre en Ukraine, de responsables occidentaux et du président ukrainien Volodymyr Zelensky, le locataire du Kremlin, a affirmé, hier que « les sponsors occidentaux de l'Ukraine et le régime ukrainien ne le cachent pas, ils le font ouvertement, au mépris de toutes les normes du droit international ». Par conséquent, poursuit-il « si vous voyez qu'il y a des gens qui veulent venir, en tant que volontaires, et surtout pas pour de l'argent, aider les personnes vivant dans le Donbass, nous devrions répondre à leur



Ph: AP

attentes et les aider à se déplacer en zone des combats». Hier, Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'Alliance militaire atlantique (OTAN), présent à Antalya, Turquie a déclaré que « nous avons la responsabilité d'empêcher que ce conflit s'intensifie au-delà des frontières de l'Ukraine » et devienne, a-t-il poursuivi « une guerre ouverte entre la Russie et l'OTAN », affirmant que « l'Otan ne veut pas de guerre ouverte avec la Russie », en marge du Forum diplomatique organisé par la présidence turque. Au terme de la première rencontre, depuis le début de l'opération militaire russe en Ukraine, 24 février dernier, entre le ministre des affaires étrangères russe Sergueï Lavrov et son homologue ukrainien, Dmytro Kuleba, à Antalya, Turquie, en présence du chef de la diplomatie turc Mevlüt Cavusoglu, le ministre Kuleba a indiqué que ces pourparlers n'ont rien donné en matière de « progrès sur un

cessez-le-feu » et d'ajouter que Kiev « poursuivra » les pourparlers avec Moscou, dans ce format. De son côté, le chef de la diplomatie russe, Lavrov a fait savoir que le président russe Vladimir Poutine ne refusait pas de s'entretenir avec Volodymyr Zelensky, précisant qu'un « travail préparatoire » était nécessaire pour cela. Le Mae russe a révélé, jeudi, qu'« Il n'y a pas

d'alternative aux pourparlers russo-ukrainiens qui se tiennent en Biélorussie », à l'issue de discussions avec son homologue ukrainien, en Turquie. Il a indiqué que « la conversation d'aujourd'hui (jeudi :ndlr) a confirmé que la voie (biélorusse pour les négociations) n'a pas d'alternative », notant que la question de la négociation d'un cessez-le-feu « n'était pas à l'ordre du jour » de ses entretiens avec le ministre ukrainien des Affaires étrangères Dmitry Kuleba.

JOSEP BORRELL : « ON NE PEUT PAS SE PERMETTRE D'ÊTRE EN GUERRE »

Hier, lors de son entretien à Moscou avec le président biélorusse Alexandre Loukachenko, Vladimir Poutine a indiqué à son invité, qu'il l'informerait de « la situation concernant l'Ukraine » et « de l'évolution actuelle des négociations, qui ont désormais lieu presque quotidiennement » précisant, qu'il « Il y a certaines évolutions positives, comme me l'ont rapporté les négociateurs de notre côté » a déclaré le président russe, V. Poutine. La veille, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE), réunis en sommet à Versailles, ont exclu toute adhésion « rapide » de l'Ukraine à l'Union européenne, répondant ainsi par un nict catégorique, à la

demande du président ukrainien, Zelensky, de procéder sur la base d'exceptionnalité pour son pays, sans passer par la procédure en vigueur pour l'adhésion à l'UE. Hier, dans sa réaction à la décision en question de l'UE, le président ukrainien leur a déclaré qu'« Il faut aller plus fort, ce n'est pas ce que nous attendons » a-t-il lancé, dans une vidéo diffusée, sur Telegram, Jeudi, haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, qui son pays, l'Espagne a atteint une inflation, de 7,6%, son plus haut niveau, depuis 1986, a déclaré, sur la question des livraisons d'armes par l'Occident et l'Otan à l'Ukraine que « l'UE n'était pas en guerre contre la Russie » et de préciser qu'« on ne peut pas se permettre d'être en guerre ». Lors d'une interview accordée, jeudi, à une télévision française, il reconnaît que l'UE « a perdu des opportunités pour que la Russie puisse se rapprocher de l'Occident » dans sa réponse à une question sur l'expansion de l'OTAN, en Europe de l'Est, indiquant que « je suis prêt à reconnaître qu'on a fait des erreurs, et qu'on a perdu des opportunités pour que la Russie puisse se rapprocher de l'Occident » a-t-il déclaré.

Karima B.

FABRICATION SUPPOSÉE D'ARMES BIOLOGIQUES EN UKRAINE Le Conseil de sécurité se réunit en urgence à la demande de Moscou

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni hier à 15H00 GMT en urgence sur la fabrication supposée d'armes biologiques en Ukraine, à la demande de Moscou. La Russie accuse Washington et Kiev de gérer des laboratoires destinés à produire des armes biologiques en Ukraine, ce qui a été démenti par les deux capitales. Moscou avait déjà accusé en 2018 les États-Unis de mener secrètement des expérimentations biologiques dans un laboratoire de Géorgie, une autre ex-république soviétique qui, comme l'Ukraine, ambitionne de rejoindre l'Otan et l'Union européenne. Lors d'une réunion mensuelle du Conseil de sécurité sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie - un dossier toujours non clos et qui continue de souffrir d'un manque d'informations de Damas dénoncé par l'ONU -, Washington et Londres ont tous deux évoqué l'Ukraine.

R. I.

BRAHIM GHALI COMPTE SUR LA MOBILISATION POUR FAIRE ÉCHEC AUX COMLOTS MAROCAINS

« Défendre la patrie et l'honneur, la dignité et la liberté du peuple sahraoui »

Le président de la République sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a indiqué que la reprise de la lutte armée le 13 novembre 2020 "impose le devoir de mobilisation au sein de la société pour être à la hauteur des exigences de l'étape actuelle".

Dans une allocution prononcée, jeudi à Aousserd, à l'ouverture des travaux du premier colloque du saint Coran, M. Ghali a précisé que "l'étape actuelle impose la mobilisation au sein de la société pour être à la hauteur de ses exigences, à savoir la nécessité pour les hommes de rejoindre l'Armée populaire de libération sahraoui pour défendre la patrie et l'honneur, la dignité et la liberté de son peuple".

Le président sahraoui a condamné, dans les termes les plus forts, les exactions subies par le peuple sahraoui dans les territoires occupés, notamment les

vaillantes femmes sahraouies, comme Sultana Khaya, qui subissent la violence et la brutalité des forces d'occupation marocaines". "Nous sommes tenus de protéger l'unité nationale de notre peuple face aux conspirations et aux complots des ennemis qui guettent (...). Nous sommes également tous tenus d'immuniser notre société contre les fléaux, les dérives et la fitna qui portent atteinte aux valeurs de notre peuple et à la cohésion de son tissu social", a soutenu le président sahraoui. "Les présentations et les discussions approfondies qui ont marqué ce colloque participent d'une prise de conscience de l'ampleur des défis auxquels notre peuple est confronté durant l'étape actuelle de sa lutte légitime pour la liberté et l'indépendance", a affirmé le secrétaire général du Front Polisario. Par ailleurs, trois Sahraouis ont été tués et un autre a été grièvement blessé dans l'explosion, mercredi dernier,

d'une mine posée par l'occupant marocain dans la région de Djiriyia, dans la ville occupée de Smara. Dans une déclaration à l'APS, le directeur national de la sécurité, de la documentation et de la protection des institutions sahraouies, Sidi Oukal, a indiqué qu'"une des mines de l'armée d'occupation marocaine qui polluent les terres de la République sahraoui, a explosé mercredi dans la région de Djiriyia, à Smara occupée, tuant trois civils et en blessant un quatrième". Une personne a été tuée sur place, tandis que les autres ont été transportées à l'hôpital régional de Smara, avant que deux Sahraouis ne succombent à leurs blessures. Les mines marocaines continuent de coûter la vie à des citoyens sahraouis, alors que Rabat refuse de signer des accords internationaux pour éliminer cette arme destructrice. Au cours des dernières années, les mines enfouies le long du mur de sable, qui sépare les territoires

libérés des territoires occupés, sur une longueur de 2 750 km, ont fait des milliers de victimes civiles.

Le Front Polisario continue, à travers la campagne internationale contre le mur de la "honte" au Sahara occidental, d'émettre des avertissements sur le danger du mur en tant que plus grand champ de mines dans le monde, qui compte, sur toute sa longueur, quelque 10 millions de mines terrestres de différents types et tailles, ainsi que de grandes quantités d'explosifs et d'armes à sous-munitions. L'ONU s'est dite "préoccupée" par la quantité de mines le long du mur de sable. Pour rappel, le Maroc refuse de signer le traité d'Ottawa de 1997 sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et de leur destruction, et la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions.

R. I.

ETATS-UNIS

La guerre en Ukraine pousse plus encore l'inflation

L'inflation a continué son ascension en février aux Etats-Unis, et est désormais au plus haut depuis 40 ans, la flambée du prix de l'essence à cause de la guerre en Ukraine s'ajoutant aux problèmes persistants d'approvisionnement, un casse-tête supplémentaire pour la Maison Blanche.

L'inflation s'est élevée en février à 7,9% sur un an, selon l'indice des prix à la consommation (CPI) publié jeudi par le département du Travail. Il s'agit de la plus forte hausse des prix annuelle depuis janvier 1982. Joe Biden a mis en avant l'impact des conséquences de la guerre en Ukraine, soulignant que "les familles (américaines) commencent à ressentir les effets de la hausse des prix de Poutine".

"L'augmentation des prix du gaz et de l'énergie a largement contribué à l'inflation ce mois-ci, les marchés ayant réagi aux actions agressives de Poutine", a déclaré le président américain dans un communiqué.

L'inflation a en effet accéléré en février, les prix augmentant de 0,8% contre 0,6% le mois précédent. Et près d'un tiers de cette hausse est due au bond des prix de l'essence, qui grimpe de 6,6% par rapport à janvier. Le fait que les Etats-Unis soient le premier producteur de pétrole, devant la Russie, ne joue pas : "Même si nous ne leur en achetons pas beaucoup, les prix du pétrole sont fixés en fonction de l'offre et de la demande mondiale", rappelle Diane Swonk, cheffe économiste pour Grant Thornton.

Et les prix de l'essence devraient continuer à grimper en mars, alors que le prix du baril talonne son record absolu de 2008. Joe Biden a annoncé mardi un embargo sur les importations américaines de pétrole et de gaz russes, et la ministre américaine de l'Énergie, Jennifer Granholm, a demandé mercredi aux compagnies pétrolières du pays de produire davantage de pétrole pour soulager le marché, et donc les prix.



PH. : DR

L'ALIMENTATION AUSSI

Le conflit "aggrave" l'inflation, "il n'y a aucun doute là-dessus. Nous avons constaté une augmentation très significative des prix de l'essence. Et je suppose que le mois prochain, nous verrons une preuve supplémentaire d'un impact sur l'inflation américaine", a également commenté sa secrétaire au Trésor, Janet Yellen, sur la chaîne CNBC. Et la flambée ne devrait pas ralentir de sitôt, alerte-t-elle : "Nous verrons probablement une autre année au cours de laquelle les chiffres de l'inflation sur 12 mois resteront très inconfortablement élevés." "La guerre russo-ukrainienne alimente encore le taux d'inflation fulgurant via une augmentation des prix de l'énergie, de la nourriture et des matières premières de base", analyse Kathy Bostjancic, cheffe économiste pour Oxford Economics. Outre l'essence, les ménages américains ont également dû vider leur porte-monnaie pour acheter à manger, puisque les prix des produits alimentaires ont connu depuis un an leur plus forte augmentation depuis 1981 (+7,9%), avec un bond de 1% pour le seul mois de février.

Une conséquence, là aussi, du conflit : "Le pétrole augmente le coût de l'énergie, des aliments pour animaux et des engrais, tandis que l'Ukraine est l'un des plus grands producteurs de céréales au monde", souligne Diane Swonk. Le président russe Vladi-

mir Poutine a d'ailleurs prévenu jeudi que les sanctions occidentales allaient aggraver la crise énergétique et l'inflation des prix alimentaires à l'échelle mondiale.

"L'INFLATION EST UN PROBLÈME"

Hors prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, l'inflation dite sous-jacente a ralenti en février par rapport à janvier (0,5% contre 0,6%), et la hausse est notamment due aux prix des logements. Sur un an, cependant, elle s'accroît à 6,4%, au plus haut depuis août 1982.

La Maison Blanche a fait de la lutte contre l'inflation l'une de ses priorités mais l'opposition républicaine a une nouvelle fois incriminé la politique économique du président démocrate. "Comme on pouvait s'y attendre, la frénésie des dépenses imprudentes à Washington a suralimenté l'inflation à un nouveau sommet depuis 40 ans", a ainsi tweeté le chef de file des conservateurs à la Chambre des représentants, Kevin McCarthy. Les yeux se tournent désormais vers la banque centrale américaine, la Fed, qui tiendra mardi et mercredi prochains sa réunion de politique monétaire, au cours de laquelle elle devrait décider de commencer à relever les taux directeurs abaissés il y a deux ans. Cela doit renchérir le coût du crédit et ralentir la demande, et donc la pression sur les prix.

TERRORISME

L'EI confirme la mort de son chef et nomme un successeur

L'organisation Etat islamique (EI) a confirmé jeudi la mort de son chef Abou Ibrahim al-Hachimi al-Qourachi, un peu plus d'un mois après l'annonce de son décès par les Etats-Unis dans une opération en Syrie, et nommé son successeur. Les jihadistes de l'EI ont "prêté allégeance à Abou Hassan al-Hachimi al-Qourachi, l'émir des croyants et calife des musulmans", a déclaré le porte-parole du groupe, Abou Omar al-Mouhadjir, dans un enregistrement audio publié sur Telegram. Les décès de l'ancien chef de l'EI ainsi que de son précédent porte-parole sont également confirmés dans l'enregistrement. "Abou Ibrahim al-Hachimi al-Qourachi et le porte-parole officiel de l'Etat islamique (...) Abou Hamza al-Qourachi ont été tués récemment", a ajouté le nouveau porte-parole.

L'ancien chef de l'EI s'était fait exploser au cours d'une opération des forces spéciales américaines dans le nord-ouest de la Syrie, une région sous le

contrôle de jihadistes, a déclaré le président américain Joe Biden le 3 février dernier. Qourachi, originaire de Tal Afar, à 70 kilomètres à l'ouest de Mossoul en Irak, avait pris fin octobre 2019 la tête du groupe après l'élimination de son prédécesseur Abou Bakr al-Baghdadi le même mois. Le nouveau chef de l'organisation radicale sunnite, le troisième du groupe depuis sa création, a jusqu'ici

peu fait parler de lui et le communiqué du groupe ne donne pas plus de détails sur son identité. "Nous ne connaissons tout simplement pas son identité", a déclaré à l'AFP Tore Hamming, chercheur au King's College de Londres spécialisé dans l'étude des mouvements jihadistes.

Selon Colin Clarke, directeur de recherche au Soufan Center, un think-tank basé à New-York, l'EI a choisi "un inconnu car le

banc s'est considérablement aminci". Mais, il ajoute que "le nouvel émir doit être quelqu'un qui peut redonner un élan (...) au groupe".

L'EI a assuré dans son communiqué que la nomination d'Abou Hassan al-Qourachi en tant que successeur avait été approuvée par Abou Ibrahim avant sa mort, et sa nomination a été confirmée par les dirigeants du groupe.

YÉMEN

Deux Américaines "en captivité" à Sanaa libérées

Deux Américaines qui se trouvaient "en captivité" dans la capitale yéménite Sanaa, aux mains des éléments d'Ansarullah (Houthis), ont été "libérées" et évacuées hors du pays lors d'une opération conjointe américano-saoudienne, a indiqué, vendredi, un responsable saoudien. Les Houthis se sont emparés en 2014 de la capitale yéménite Sanaa puis d'autres pans du territoire, déclenchant une guerre dans le pays, où une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite appuie depuis 2015 le gouvernement yéménite face aux insurgés. Après la prise de Sanaa par les Houthis,

le gouvernement yéménite s'est réfugié à Aden, grande ville du Sud dont il a fait sa capitale provisoire. "Lors d'une visite à leur famille à Sanaa, les deux citoyennes américaines ont été maltraitées et se sont vu imposer des restrictions à leurs mouvements (...) leurs passeports ont été confisqués", a déclaré le porte-parole du ministère de la Défense saoudien, Turki Al-Malki, dans un communiqué. Les deux jeunes femmes "qui se trouvaient en captivité ont été libérées, évacuées, transférées depuis Sanaa (...) à la capitale intérimaire Aden, puis plus tard à Ryad", a-t-il ajouté.

CORÉE DU NORD

Washington accuse Pyongyang de tester un nouveau système de missiles intercontinentaux

Les Etats-Unis ont dénoncé jeudi une "escalade grave" en accusant la Corée du Nord d'avoir testé récemment "un nouveau système de missiles balistiques intercontinentaux", et préparent des sanctions pour y répondre, selon le Pentagone et la Maison Blanche. La Corée du Nord a effectué de nombreux tirs de missiles depuis le début de l'année, mais Washington a analysé plus précisément deux lancements, effectués le 26 février et le 4 mars.

Les Etats-Unis ont conclu que ces deux tirs "impliquaient un nouveau système de missiles balistiques intercontinentaux que la Corée du Nord développe, et qui avait été dévoilé à l'origine lors d'un défilé" le 10 octobre dernier, selon un communiqué du porte-parole du Pentagone, John Kirby. Il a estimé que ces tests visaient à "évaluer le nouveau système" avant un futur lancement "à pleine portée potentiellement déguisé en opération spatiale", lequel mettrait fin au moratoire que la Corée du Nord s'est elle-même imposée sur les essais de missiles à longue portée, et sur les essais nucléaires, depuis 2017. Un haut responsable de la Maison Blanche a lui-même qualifié ces tests d'"escalade grave". Pyongyang avait assuré après ces tirs fin février et début mars qu'il s'agissait de tests de développement de satellites, réalisés depuis la base de Sohae, sur la côte nord-ouest de Corée du Nord. Le leader nord-coréen Kim Jong Un a d'ailleurs visité vendredi (heure locale) cette base, selon l'agence officielle KCNA, et a ordonné que les installations soient étendues et modernisées - de quoi alimenter encore les spéculations sur un test imminent et complet de missile à longue portée.

SOUDAN

De nouveaux morts dans des heurts tribaux

Au moins 17 civils ont été tués dans de nouveaux affrontements tribaux au Darfour, a indiqué vendredi un responsable dans cette région de l'ouest du Soudan régulièrement endeuillée par des disputes pour la terre ou l'eau. Ces décès portent à une quarantaine le bilan des morts en une semaine de combats entre tribus au Darfour. Les derniers affrontements ont eu lieu jeudi dans la région montagneuse du Jebel Moun, au Darfour-Ouest frontalier du Tchad. Ils ont fait 17 morts et "des dizaines de blessés et de disparus", a indiqué Adam Rejal, porte-parole de la Coordination générale pour les réfugiés et déplacés du Darfour, qui a aussi fait état de quatre villages "entièrement incendiés". M. Rejal a accusé les Janjawids, des miliciens arabes dont des milliers ont rejoint les Forces de soutien rapide (FSR) désormais intégrées au pouvoir militaire en place depuis le putsch d'octobre, d'avoir commis ces violences. Déjà entre samedi et lundi, 16 personnes avaient été tuées dans des heurts entre une tribu arabe et des membres d'une ethnie africaine au Jebel Moun, selon un syndicat de médecins prodémocratie. Et, prévient M. Rejal, "de nouvelles attaques pourraient intervenir".

**S
T
R
O
P
S**

**LES CADORS DE L'EUROPE
LUI FONT LES YEUX DOUX**

**Mahrez
s'adjuge
une nouvelle
distinction
en Premier
League**

Même s'il n'est pas le meilleur buteur actuel du championnat anglais, l'international algérien, Riyad Mahrez, vole la vedette aux meilleurs goleadors de cette épreuve dans un autre registre.

En effet, le capitaine des Verts dispose de la meilleure moyenne de but, avec une réalisation chaque 112 minutes. Il dépasse dans ce registre l'Égyptien Mohamed Salah, qui domine le classement des buteurs du championnat et l'attaquant de Liverpool, Diogo Jota. Il faut dire que la belle forme qu'affiche Mahrez cette saison a fait grimper sa cote. Ils sont d'ailleurs plusieurs prétendants à vouloir s'attacher ses services en vue du prochain mercato estival.

Le contrat de Riyad Mahrez avec Manchester City expire en juin 2023, et il ne l'a pas encore prolongé, au moment où des informations persistantes font

état de son désir de changer d'air. A ce propos, le site "Foot Mercato" a révélé que le club français, Paris St Germain, ainsi que le club anglais de Chelsea, font de l'international algérien une cible en prévision de l'été prochain.

La star des Verts avait donné des sueurs froides à la formation parisienne en demi-finale de la Ligue des champions l'an dernier, lorsque Manchester City a évincé le Paris Saint-Germain de la course. Le PSG a indiqué, à l'époque, que le joueur algérien a toutes les caractéristiques pour compenser l'éventuel départ du joueur argentin Angel Di Maria, dont le contrat expire en juin de cette année. Selon la même source, les responsables du club phare de la capitale française ont affiché leur volonté de faire signer le capitaine de l'équipe nationale algérienne. Ils auraient même

pris attache avec lui pour le persuader de rejoindre leur club. Cet intérêt a été renouvelé, au vu de l'excellente forme de Mahrez avec son club, puisqu'il a atteint son 21^e but cette saison toutes compétitions confondues.

Le club de la capitale française serait, ajoute la même source, prêt à verser 40 millions d'euros pour s'adjuger les services de l'ancien havrais l'été prochain.

En fait, le club français n'est pas le seul à exprimer son désir de recruter Riyad Mahrez, puisque "Foot Mercato" a annoncé que le club anglais de Chelsea voulait désespérément faire venir l'international algérien, qui réalise de grandes prouesses cette saison dans toutes les compétitions.

Hakim S.



Phs : DR

ALORS QUE LA POLÉMIQUE ENFLE À LEUR PROPOS

Amara refuse de commenter la désignation des arbitres du match Cameroun-Algérie

Les spéculations vont toujours bon train au sujet des arbitres désignés pour officier la manche aller des barrages qualificatifs pour la Coupe du monde 2022 entre le Cameroun et l'Algérie le 25 courant à Douala. La Fédération internationale de football (FIFA) a confié la gestion du match à une équipe d'arbitrage dirigée par l'arbitre botswanais Joshua Bondo. Chose qui a créé une polémique vu les antécédents de l'équipe de ce dernier. « Ce que beaucoup de nos fans de football ne savent pas, c'est que le deuxième arbitre assistant qui a été nommé pour gérer le match aller entre le Cameroun et l'Algérie, le Mozambicain, "Arsenio Shadrack Marongella" est le même qui a été un deuxième arbitre assistant lors du match de qualification pour la Coupe du monde au Brésil entre le Burkina Faso et l'Algérie en 2013. Sa



nomination pour diriger cette rencontre soulève plus qu'un point d'interrogation, surtout qu'il s'agit de sa dernière saison avant sa retraite, et le plus étrange dans tout ça, c'est le quatrième arbitre seychellois, Bernard Hensal Camille, qui a largement dépassé l'âge de la retraite, approchant les 47 ans!», a réagi un analyste algérien très au fait des choses de l'arbitrage africain. Cela n'est pourtant

pas fait pour inquiéter le président de la FAF, Charaf Eddine Amara. Ce dernier, dans sa première réaction après ces désignations, a déclaré jeudi passé que : «Nous n'avons pas de commentaire sur les arbitres qui ont été désignés pour diriger les deux matches de barrage contre le Cameroun, la désignation des arbitres s'est déroulée comme d'habitude, et comme à chaque fois», a-t-il dit.

H. S.

SÉLECTION OLYMPIQUE

Plusieurs bi-nationaux dans la première liste d'Ould Ali

La sélection olympique algérienne s'apprête à revenir au-devant de la scène, sous la houlette de son nouvel entraîneur, Noureddine Ould Ali, qui aura pour tâche de qualifier les Verts pour les jeux olympiques de Paris 2024. Cela passe, comme on le sait, pas décrocher l'une des trois premières places lors du Championnat d'Afrique des Nations des moins 23 ans en septembre prochain. Selon nos sources, l'équipe nationale entrera dans un stage bloqué sous la direction de son nouvel entraîneur, Noureddine Ould Ali, dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, du 21 au 29 mars, date qui coïncide avec la fenêtre internationale de la FIFA. En prévision de ce rassemblement, l'ex-sélectionneur de la Palestine s'appuiera sur les talents du championnat local, ainsi que sur d'autres noms d'origine algérienne et évoluant dans le continent européen. Parmi eux, certains devraient être appelés pour la première fois, et d'autres qui ont déjà porté les couleurs des sélections des catégories jeunes des "verts". A ce propos, des convocations ont été adressées à plusieurs joueurs activant outre-mer, à l'image de l'attaquant de Sochaux Sami Farradj, l'attaquant de Valenciennes Ayman Boutatoua, la pépite de Lens, Anis Haj Moussa, Mehdi Baaloudj, l'attaquant de Guingamp, le défenseur de Antwerp Yacine Ben Hammad, le gardien niçois Teddy Boulhendi, et le défenseur messin Mediano Albinas.

H. S.

LIGUE 2 (21 JOURNÉE)

Favorable au RC Kouba et à l'USM Khenchela

La 21^e journée de Ligue 2 de football, prévue samedi à 14h00, s'annonce à l'avantage des leaders RC Kouba et USM Khenchela, car outre l'avantage d'évaluer sur leurs propres terrains, ils auront la chance de défier des adversaires à priori prenables, respectivement la JSM Béjaïa (13^e) et le WA Boufarik (11^e), au moment où leurs principaux concurrents seront soumis à rude épreuve.

Une excellente occasion donc pour l'USMK de se maintenir à cette première place, conquise pas plus tard que le week-end dernier, après les semi-échecs à domicile de ses principaux concurrents, la JS Bordj Ménael et l'USM Annaba, qui ont été contraints au partage des points, respectivement avec le CA Batna (0-0) et le MC El Eulma (1-1). Un faux pas qu'il leur sera probablement difficile de rattraper au cours de cette 21^e journée, car si les Coquelicots sont appelés à se déplacer chez Hamra Annaba, où ils risquent de laisser des plumes, l'USMAn aura tout autant dur à faire, en accueillant l'AS Ain M'lila : un ancien pensionnaire de l'élite, qui de surcroît se porte relativement bien en ce milieu de saison, comme en témoigne sa remontée à la septième place au classement général. De son côté, le RC Kouba se verra offrir l'occasion de se détacher à nouveau de ces deux principaux rivaux pour le leadership, en l'occurrence le CR Témouchent et le MC El Bayadh, ayant profité du faux pas qu'il avait concédé au cours de la précédente journée contre l'USM Bel-Abbès pour le rattraper au classement. Cependant, le Raed se verra offrir une occasion de rectifier le tir dès cette 21^e journée, puisqu'à



P.H.S. DR

l'instar de l'USMK dans le Groupe Est, il partira avec la faveur des pronostics face au WA Boufarik. En effet, outre l'avantage du terrain, contre un adversaire à sa portée, les Vert et Blanc verront leurs principaux concurrents pour la première place, engagés dans des missions périlleuses, à commencer par la CRT, appelé à se déplacer à Alger, pour y défier l'ES Ben Aknoun (6^e). De son côté, le MC El Bayadh sera davantage par le terrain contre l'USMM Hadjout, certes, mais cela n'empêche que la tâche s'annonce compliquée pour lui, car appelé à défier un adversaire coriace, qui occupe actuellement la septième place au classement général, et qui reste sur une belle victoire contre l'ASM Oran. Autant d'avertissements donc pour le MCEB, et qui de ce fait devra rester vigilant, et sortir le grand jeu pour espérer l'emporter contre le nouveau promu, l'USMMH, pour rester au contact du Raed et du CRT. Autres duels intéressants, qui vaudront probablement le détour au cours de cette 21^e journée, les chocs entre anciens pensionnaires de l'élite CA Batna – US Chaouia et MO Béjaïa – MO Constantine, sans oublier le déplacement du NRB Teleghma (5^e) chez le MC El Eulma (14^e). Dans le Groupe Ouest, et outre les duels de sommet de tableau déjà suscités, il y aura d'autres belles confrontations, qui vaudront probablement le déplacement, notamment, MCB Oued Sly – ASM Oran, JSM Tiaret – USM El Harrach et surtout, MC Saïda – GC Mascara,

JS KABYLIE

Stage en Tunisie du 14 au 21 mars

La JS Kabylie effectuera un stage bloqué en Tunisie du 14 au 21 mars, en vue de la suite du championnat de Ligue 1 de football, a annoncé le club mercredi soir sur sa page officielle Facebook.

"L'équipe senior de la JS Kabylie effectuera un stage bloqué en Tunisie, donné que la programmation le permet. Durant son séjour, l'équipe élira domicile à l'hôtel El-Mouradi Palace El-Kentaoui et disputera deux matchs amicaux" dont les adversaires n'ont pas

été dévoilés, a indiqué la JSK dans un communiqué. La JSK a profité du report de son match à domicile face à la JS Saoura, dans le cadre de la 23^e journée (18-19 mars), pour pouvoir programmer ce stage bloqué. En effet, la JSS sera retenue par le match à domicile face aux Sud-africains d'Orlando Pirates, fixée au dimanche 20 mars, à l'occasion de la cinquième journée (Gr.B) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération. Sous la conduite de l'entraî-

USM ALGER

Signature d'un accord de partenariat entre la SSPA et le CSA

La Direction de l'USM Alger a annoncé mercredi la signature d'un accord de partenariat entre la Société sportive par actions (SSPA) et le Club sportif amateur (CSA), pour but de dynamiser d'autres disciplines que le football, notamment, le Basketball, le Judo et la Natation. L'accord a été signé mardi au siège du club, entre Achour Djelloul et Saïd Allik, respectivement président du Conseil d'administration de la SSPA et président du CSA. Les deux responsables ont profité de l'occasion pour "évoquer d'autres questions, relatives à la situation actuelle du club, ainsi qu'à son avenir" a encore précisé la Direction des Rouge et Noir dans un bref communiqué. "Cet accord de partenariat permettra une meilleure prise en charge de certaines sections sportives, comme la Basket, le Judo et la Natation, avec l'objectif de les aider à récolter de meilleurs résultats à l'avenir" a-t-on encore expliqué de même source. Achour Djelloul et Saïd Allik se sont engagés par la même occasion à tout mettre en œuvre, pour que cette collaboration entre la SSPA et le CSA se déroule du mieux possible, et ce, dans l'intérêt du club, qu'ils comptent placer au dessus de toute autre considération.

PROPOS XÉNOPHOBES ENVERS BELAÏLI

Fermeture pour un match avec sursis d'une tribune du stade de Reims

Le stade Auguste Delaune de Reims a été sanctionné d'une fermeture avec sursis, pour un match, d'une petite partie de sa tribune, suite aux propos xénophobes dont a fait l'objet l'aillier international algérien du Stade Brestois Youcef Belaïli, lors du match en déplacement face au Stade de Reims (1-1), le 20 février dernier, comptant pour la 25^e journée de la Ligue 1, a annoncé la Ligue française de football professionnelle (LFP) mercredi soir sur son site officiel. "Après lecture du rapport d'instruction en présence des deux clubs, la Commission prononce une fermeture pour un match avec sursis du bloc 14 de la tribune Meano du stade Auguste Delaune", indique un communiqué de la Commission de discipline de la LFP. Au cours de cette rencontre, Belaïli, qui a rejoint le Stade Brestois cet hiver pour un contrat de six mois avec une option de deux ans supplémentaires, a été la cible de plusieurs insultes et chants à caractère raciste proférés par des supporters rémois. Les deux clubs ont réagi communément au lendemain de cette rencontre : "Le Stade brestois 29 et le Stade de Reims ont pris acte du témoignage sur les réseaux sociaux d'un spectateur relatif à éventuels propos racistes tenus à l'encontre du joueur Youcef Belaïli. Le Stade Brestois 29 se joint au Stade de Reims pour condamner fermement les propos relayés. Des propos inqualifiables, qui n'ont leur place ni dans un stade de football ni dans aucun autre lieu de notre société", a indiqué le club breton.

PROGRAMME

CET APRÈS-MIDI À 14H00

GROUPE CENTRE-OUEST

A Alger (Stade Mohamed benhaddad) : RC Kouba – WA Boufarik

A El Bayadh (Stade Zakaria Madjdoub) : MC El Bayadh – USMM Hadjout

A Chlef (Stade Mohamed Boumezrag) : MCB Oued Sly – ASM Oran

A Alger (Stade El Mokrani) : ES Ben Aknoun – CR Témouchent

A Ain Oussera (Stade du 1er-Novembre) : CRB Ain Ouessara – SKAF El Khemis (Match à huis-clos)

A Tiaret (Stade Kaïd Ahmed) : JSM Tiaret – USM I Harrach

A Saïda (Stade Saïd Amara) : MC Saïda – GC Mascara

A Ain Defla (Stade Abdelkader Khellal) : SC Ain Defla – USM Bel-Abbès

OGC NICE

Atal "opérationnel" face à Montpellier

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Youcef Atal, éloigné des terrains depuis plus d'un mois à cause d'une fracture de la clavicule, est "opérationnel", a annoncé jeudi l'entraîneur du club azuréen Christophe Galtier.

"Plus qu'en reprise, ils peuvent être opérationnels. Jordan Amavi a fait plus d'entraînements collectifs que Youcef. Youcef a démarré aujourd'hui (jeudi), Jordan en milieu de semaine. J'attends le dernier entraînement pour connaître leurs sensations", a indiqué Galtier en conférence de presse. L'entraîneur de Nice s'exprimait à deux jours du déplacement à Montpellier, prévu samedi (17h), dans le cadre de la 28^e journée du championnat de France de L1. "Ce sont des joueurs importants, mais tous le sont dans l'effectif. On n'est pas à l'abri de problèmes à ce poste. On n'a joué depuis un certain temps qu'avec deux spécialistes, même si Flavius Daniliuc a été d'un grand secours. Jordan s'est très bien intégré et il a eu cette blessure, Youcef on le connaît. On va déjà les récupérer sur les deux derniers matchs avant la trêve. Et après la trêve, il y aura une série importante avec des matchs quasiment décisifs à chaque fois et des semaines chargées", a ajouté le coach des Aiglons. Atal (25 ans) a repris l'entraînement mardi, un mois après s'être blessé à la clavicule, soit la même blessure contractée avec l'équipe nationale lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte.

MC ALGER

Benguit officiellement qualifié

Le milieu de terrain algérien Abderraouf Benguit, signataire cet hiver d'un contrat de 18 mois avec le MC Alger, a été "officiellement" qualifié au sein du club algérois, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 de football, jeudi soir dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. L'enfant de Laghouat (25 ans) a rejoint le "Doyen" lors du dernier jour du mercato d'hiver, clôturé le 24 février dernier, en provenance de l'Espérance de Tunis, lui qui a décidé de mettre fin à son aventure avec le club tunisais après deux saisons de collaboration. Benguit qui s'entraîne avec le groupe depuis son arrivée au Mouloudia, pourrait signer ses grands débuts avec la formation algéroise dimanche, lors de la réception du RC Relizane au stade Omar-Hamadi (14h00), dans le cadre de la 21^e journée.

PARIS SG

Dur de garder Mbappé après ce nouveau désastre

S'il fallait des garanties sportives pour conserver Kylian Mbappé, comment le Paris SG peut-il le convaincre de rester après le nouveau naufrage face au Real Madrid (3-1), mercredi en huitième retour de Ligue des champions, où le club a vécu à nouveau une "remontada" cauchemardesque ?



DES FONDATIONS EN PÉRIL

Le PSG a "manqué de respect" au jeu, ont analysé jeudi les entraîneurs Antoine Kombouaré et Olivier Dall'oglio, à la tête de Nantes et Montpellier, respectivement. Dominateur à l'aller (victoire 1-0), puis durant la première heure au stade Santiago-Bernabéu, le club de la capitale s'est effondré en trente minutes, face au triplé de Karim Benzema.

Comme à Barcelone en 2017 (6-1), ou Manchester United deux ans plus tard (3-1), les Parisiens ont laissé échapper une qualification qui leur semblait promise. Cette terrible impression de déjà-vu interrogé sur la structure d'un club abonné aux "remontadas" en sa défaite.

En première ligne des critiques, le recrutement du club, opéré par le directeur sportif Leonardo. L'échec Sergio Ramos - cinq matches seulement cette saison - laisse penser que la notoriété des recrues prime sur leur apport sportif. Il y a aussi le travail contesté de l'entraîneur Mauricio Pochettino, qui n'a pas recréé la camaraderie qui a permis aux Parisiens d'aller en finale en 2020, sous les ordres de Thomas Tuchel. Les médias espagnols ont même rapporté une bagarre dans le vestiaire entre Neymar et le gardien Gianluigi Donnarumma après la rencontre, mais le Brésilien a démenti ensuite sur les réseaux

L'UEFA ouvre une enquête disciplinaire contre le club parisien

L'UEFA a ouvert jeudi une enquête disciplinaire contre le Paris SG, son président Nasser Al-Khelaïfi et son directeur sportif Leonardo, en raison du comportement des deux dirigeants après l'élimination parisienne face au Real Madrid en 8^e de finale de C1. Cette procédure s'appuie sur l'article 11 du règlement disciplinaire de l'instance, qui porte sur les "principes généraux de conduite", ainsi que sur l'article 15 qui sanctionne le "comportement incorrect de joueurs et d'officiels", a précisé un porte-parole. Les deux dispositions visent notamment le non-respect "des instructions données par l'arbitre" ou plus largement "le comportement antisportif", et prévoient des sanctions pouvant associer matches de suspension et amendes. Les médias espagnols ont rapporté jeudi qu'Al-Khelaïfi et Leonardo avaient eu la veille un "comportement agressif" envers les arbitres après le naufrage face au Real Madrid (3-1), furieux de la validation du premier des trois buts de Karim Benzema. Le club parisien estime que l'avant-centre du Real a commis une faute sur le gardien parisien Gianluigi Donnarumma avant de marquer, sans que les arbitres ne la sifflent ou ne vérifient les images à la VAR. Selon le contenu du rapport du match diffusé par les médias espagnols, les deux dirigeants parisiens ont "montré un comportement agressif et ont essayé de pénétrer dans le vestiaire des arbitres". "Quand l'arbitre leur a demandé de s'en aller, ils ont bloqué la porte, et le président a volontairement frappé le drapeau d'un des assistants, finissant par le casser", a précisé l'arbitre de la partie, le Néerlandais Danny Makkelie, selon la presse espagnole. D'après les quotidiens sportifs Marca et As, Nasser Al-Khelaïfi et Leonardo sont même entrés dans le vestiaire du délégué du Real Madrid (chargé entre autres d'annoncer les changements à l'arbitre durant le match).

nir le N.1, devant Edinson Cavani (200 buts). L'attaquant superstar, qui incarne l'avenir (23 ans), est libre de s'engager où il veut, à l'expiration de son contrat, en juin. Il n'a pas caché qu'il aimerait un jour porter le légendaire maillot blanc du Real. Le PSG, qui a refusé 200 millions d'euros du club espagnol l'été dernier, souhaite le convaincre de rester, mais l'humiliation vécue au Bernabéu ne plaide pas pour lui.

Mbappé, qui voulait être rassuré sur la compétitivité du PSG avant de prolonger, va forcément se poser des questions sur la pertinence du projet sportif parisien. Le reste de la saison va être très long pour Paris et Mbappé, avec "seulement" la L1 à gagner, qui n'était vraiment pas son objectif prioritaire. Avec 13 points d'avance sur leur dauphin Nice, à onze journées de la fin, les Parisiens ont un boulevard devant eux pour remporter leur 10^e titre de champion de France. "Moment difficile. La Ligue des champions était un grand objectif pour nous, mais nous avons échoué, a réagi Mbappé jeudi. La saison n'est pas terminée et quoi qu'il arrive nous resterons soudés et déterminés jusqu'au dernier match de la saison."

MBAPPÉ EN PARTANCE

Mais "Kyky" devrait partir l'été prochain, même s'il a déjà déclaré qu'il n'était pas contre vouloir deve-

ANGLETERRE

La vente de Chelsea suspendue

La vente du club anglais de football de Chelsea se trouve suspendue par les sanctions annoncées jeudi par le gouvernement britannique contre son propriétaire russe Roman Abramovitch, en représailles à l'invasion de l'Ukraine par Moscou. Le propriétaire du club de Premier League (1^e division anglaise) figure parmi sept riches et influents Russes proches du Kremlin ciblés jeudi par Londres. Avant le match jeudi soir contre Norwich City, l'entraîneur de Chelsea Thomas Tuchel a assuré qu'il n'était pas "inquiet" par les sanctions contre l'oligarque de 55 ans. Outre le gel de ses avoirs, Abramovitch fait l'objet d'une interdiction de transactions avec des particuliers et des entreprises britanniques et une interdiction de voyager. Première conséquence: la vente du club de Chelsea qu'il avait annoncée la semaine dernière anticipant de possibles sanctions, est en suspens. Pour amortir l'impact, le gouvernement a publié "une licence autorisant la poursuite d'un certain nombre d'activités" pour Chelsea qui pourra continuer à jouer des matchs et payer ses joueurs.

Cette licence n'autorise pas la vente du club mais le gouvernement pourra examiner une demande en ce sens, à une condition: "En aucun cas Roman Abramovitch ne pourrait tirer profit de cette vente", a déclaré un porte-parole du gouvernement. L'excuse "est ouvert à la vente du club, mais cela nécessiterait une autre licence et des discussions avec le Trésor et d'autres ministères", a-t-il ajouté. Chelsea a fait part de son intention de demander une modification de la licence pour que le club puisse "fonctionner aussi normalement que possible". L'opérateur de téléphonie mobile Three a quant à lui annoncé la suspension de son partenariat avec le club, à qui il a notamment demandé la suppression "jusqu'à nouvel ordre" de son logo des maillots des joueurs et des abords du stade. Le mémorial israélien de la Shoah, Yad Vashem, a également suspendu son partenariat avec l'oligarque, issue d'une famille juive, qui est l'un de ses plus grands donateurs.

"SANG SUR LES MAINS"

Les autres oligarques sanctionnés jeudi sont le milliardaire et fondateur du géant de l'aluminium Rusal Oleg Deripaska, le directeur général du géant

MONDIAL 2022

Tirage au sort le 1^{er} avril à Doha

Le tirage au sort de la phase finale de la Coupe du monde 2022 de football sera effectué le 1^{er} avril prochain au Palais d'exposition et des Congrès à Doha en présence de 2000 invités, a annoncé jeudi le comité d'organisation. C'est le premier mondial qui sera organisé dans un pays arabe où il sera possible aux supporters d'assister à plusieurs rencontres en une seule journée. Le match d'ouverture aura lieu le 21 novembre au stade "Al Bait" à Al Khor, tandis que la finale se jouera le 18 décembre 2022 au stade Lusail. Pour rappel, les derniers qualifiés pour le mondial 2022 au Qatar seront connus fin mars à l'issue des matchs barrages. La sélection algérienne affrontera son homologue camerounaise le 25 mars à Douala tandis que la manche retour aura lieu le 29 mars à Blida.

MOSTAGANEM. TRAMWAY

Lancement des essais techniques des rames

Les essais techniques des rames du tramway de la ville de Mostaganem ont été lancés, mercredi, a-t-on appris de la société d'assemblage et de maintenance des rames du tramway (Cital) d'Annaba.

Cette opération technique vise à préparer les rames du tramway à la phase de la mise en marche à vide, précédant l'exploitation commerciale de ce moyen de transport, indique un communiqué de cette entreprise remis à l'APS. Cette étape est considérée comme importante, car elle permet de vérifier les fonctions électroniques et mécaniques des voitures, dont les essais concernant le système de freinage et des différents réseaux d'alimentation en énergie électrique et s'assurer des règles et normes de sûreté et de sécurité, ajoute la même source.

Selon le même communiqué, l'assemblage des rames concernant le projet du tramway de Mostaganem, a été effectué au niveau des usines de Cital Algérie, à Annaba, ajoutant que la société assurera,



ultérieurement, leur maintenance. La rame, d'une longueur de 44 mètres, peut transporter 400 passagers sur le parcours de 14 km du tramway de Mostaganem, à travers deux lignes assurant la liaison avec Kharrouba (nord de la ville) avec la gare routière inter-wilayas et de la gare vers Salamandre, au sud, passant par le centre ville (24 stations). Le wali de Mostaganem Aïssa Boulahia a tenu, récemment, une réunion avec les responsables des sociétés chargées de la réalisation du projet, à l'instar de Cosider (sections de travaux publics et des ouvrages d'art), le Métro d'Alger et Setram (gestion du tramway) sur les essais

finaux de la première ligne qui s'étend sur 7 km et pour étudier la possibilité de mettre en service la totalité du tramway de Mostaganem (les deux lignes), le 5 juillet prochain, indiquent les services de la wilaya. Le wali a également ordonné la modification du plan de circulation et d'intensifier les opérations de sensibilisation des citoyens et des élèves des écoles situées à proximité du parcours du tramway, en plus de la prise en charge de l'aspect esthétique au niveau des différentes stations du tramway et ses installations techniques (deux tunnel et un pont), indique la même source.

MASCARA. BOUHANIFIA

Lancement de l'équipement de l'hôpital spécialisé en orthopédie

La direction de la santé et de la population de la wilaya de Mascara s'est lancé, jeudi, dans l'installation d'équipements au nouvel établissement hospitalier spécialisé en orthopédie de Bouhanifia, a-t-on constaté. La tutelle a alloué une enveloppe de 800 millions DA pour équiper ce nouvel hôpital de 120 lits, selon explications fournies par le directeur du secteur au wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda, qui a visité jeudi l'hôpital pour suivre l'opération d'équipement, qui précède la mise en service de cet établissement, prévue au mois de Ramadhan prochain. L'établissement hospitalier spécialisé en orthopédie de Bouhanifia, dont le coût de réalisation a atteint 2,4 milliards DA, comprend des services pour hommes, femmes et enfants, ainsi que quatre blocs opératoires, un service de réanimation et d'autres, en plus de 30 salles d'auscultation et de soins et 19 logements de fonction. Lors de sa visite de travail à plusieurs projets, le wali de Mascara s'est enquis de l'état d'avancement des travaux du nouveau pôle sportif de la ville de Sig, qui accueillera une partie des compétitions des Jeux méditerranéens Oran-2022, sachant que la réception finale du projet est attendue pour le mois d'avril prochain. Le même responsable a inspecté le projet de réalisation d'un lycée de 800 places pédagogiques dans la commune d'El Keurt, doté d'un demi-pensionnat pouvant accueillir 200 élèves, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 40% et qui sera prêt à la prochaine rentrée scolaire. Dans la commune de Mascara, le wali a inspecté les travaux de réalisation d'un lycée de 1 000 places à haï "Medber, dont le taux d'avancement a atteint 80% et qui recevra les élèves de la cité des 1 000 logements AADL et de la cité de 1 623 logements de l'Office de promotion et de gestion immobilière.

MÉDÉA. RÉHABILITATION DU «BARRAGE VERT»

Appel aux agriculteurs et aux investisseurs pour l'adhésion au projet

Un appel sera lancé prochainement aux agriculteurs et aux investisseurs pour adhérer au projet de réhabilitation des parcelles du "barrage vert" qui traversent la wilaya de Médéa, en vue de donner plus d'appoint aux actions déjà entamées, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

La contribution des agriculteurs, installés à proximité du "barrage vert", et des investisseurs intéressés par la réalisation de projets agroalimentaires, est "vivement" souhaitée par les autorités locales, soucieuses de l'intérêt à valoriser ce projet de réhabilitation, a indiqué la même source, précisant que la conservation des forêts a été instruite par le wali pour préparer un plan d'action allant dans ce sens.

S'étendant sur une superficie de plus de 85 mille hectares, ventilés à travers neuf communes du sud-est et l'est de la wilaya de Médéa, cette portion du "barrage vert" a été ciblée, depuis 2020, par une série d'actions, pilotées conjointement par la conservation locale des forêts et une entreprise de génie rurale, dans le but de "freiner" l'avancée du désert et "revitaliser" de larges

espaces agropastorales.

Ainsi, pas moins de 73 hectares de plantation forestière ont été réalisés au niveau de parcelles du "barrage vert" qui longent les communes de Ain-Boucif et Sidi-Demed, outre la réhabilitation de parcelles dégradées, situées à travers les communes de Kef-Lakhdar, Chellalet-el-Adhaoura, Tafraout, Cheniguel, Ain-Ouksir, Sidi-Ziane et Robie, pour favoriser la régénération du couvert

végétal, note un responsable de la conservation des forêts.

En plus, près de 2300 M3 de travaux de correction torrentielles, 70 hectares de plantations fruitières, 4 km de pistes agricoles et des bassins d'accumulation, ont été réalisés dans le cadre de la première phase de ce projet de réhabilitation, a expliqué Fawzi Mekhtiche, chargé de ce dossier au niveau de la conservation des forêts.

ORAN. INCUBATEUR DE L'UNIVERSITÉ AHMED BENBELLA ORAN 1

Quelque 35 projets pris en charge depuis 2020

Quelque trente-cinq projets ont été hébergés et pris en charge au niveau de l'incubateur de l'université d'Oran 1 Ahmed Benbella depuis son lancement en 2020, a-t-on appris mercredi de son responsable Rouane Hassane Omar. "En 2020, année de lancement de l'incubateur de notre université, treize projets ont été hébergés. L'année suivante, une vingtaine d'autres projets l'ont été alors que depuis le début de l'année en cours, deux projets ont été déjà pris en charge au niveau de notre structure", a indiqué à l'APS le Pr Rouane Hassane Omar, responsable de la formation des étudiants et hébergement de leurs projets. Ces projets concernent toutes les spécialités assurées par cet établissement de l'enseignement supérieur comme l'informatique, la biotechnologie, la médecine, la pharmacie, la chimie, entre autres. À ce propos, il a précisé que cette structure assure aux étudiants porteurs d'idées,

la formation, l'accompagnement, le coaching et l'assistance pour la concrétisation de leurs idées en projets et aussi son hébergement jusqu'à la création d'entreprise. L'étudiant se rapproche de l'incubateur avec seulement son idée de projet. Il la partage avec les encadreurs et c'est au niveau de l'incubateur qu'il pourra concrétiser son projet avec les moyens qui lui sont fournis. Les étudiants sont accompagnés dans les domaines de création de business-plans, des études techniques et financières, l'obtention de brevets au niveau de l'Institut national de la Propriété intellectuelle (INAPI) et aussi dans l'obtention d'une labellisation de projet-innovant et de la création d'une start-up. "Cette année, nous ambitionnons d'incuber et d'héberger davantage de projets. Nos étudiants ont beaucoup d'idées de projets innovants. Nous sommes là justement pour les aider à les concrétiser", a-t-il fait savoir.

DJELFA. INVESTISSEMENT

Octroi de 20 autorisations d'exploitation aux investisseurs privés

Une vingtaine d'autorisation d'exploitation ont été accordées à des opérateurs privés, à Djelfa, dans le cadre de l'encouragement et du soutien de l'investissement dans la wilaya et de l'accompagnement des promoteurs des projets, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. En procédant, récemment à la distribution d'autorisations d'exploitation au profit de 20 investisseurs, au siège de la wilaya, le wali de Djelfa Ammar Ali Bensaad a souligné la "contribution des investisseurs à la création de postes d'emplois et à l'amélioration de la productivité locale, dans de nombreux domaines prioritaires, notamment l'industrie, le tourisme et les services", a ajouté la même source. Sur ce nombre d'autorisations octroyées dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République relatives à l'accompagnement des investisseurs et la levée des obstacles, 16 représentent des autorisations exceptionnelles remises à des opérateurs activant dans l'hôtellerie, l'industrie de transformation, le tourisme thermal, la production et le conditionnement d'eau minérale et l'industrie agroalimentaire. À cela s'ajoutent quatre(4) autorisations définitives accordées à des investisseurs privés, dont les dossiers ont été soumis à l'ensemble des procédures requises, en vue de promouvoir l'activité au sein de leurs unités de production, sises dans plusieurs communes, dont Ain Oues-sara, Hassi Bahbah et le chef lieu de Djelfa. Selon la commission chargée de faciliter les procédures des demandes d'investissement, récemment créée, les 20 projets bénéficiaires de ces autorisations d'exploitation (exceptionnelles et définitives) vont contribuer à la création de 1 300 postes d'emplois directs. Lors d'une réunion avec l'exécutif, consacrée récemment à la situation de l'investissement dans la wilaya, le wali de Djelfa avait fait part du recensement de plus de 900 assiettes foncières destinées à l'investissement, avec la récupération de 174 lots non exploités au niveau des zones d'activités, outre la création de trois zones d'activités pour élargir le tissu industriel dans plusieurs communes de la wilaya de Djelfa.

CONSTANTINE. SANTE

Une centaine d'insuffisants rénaux en attente d'une greffe

Une centaine de malades souffrant d'insuffisance rénale sont en attente d'une greffe, a-t-on appris jeudi auprès de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) d'uro-néphrologie et de transplantation rénale de Constantine.

S'exprimant en marge de la célébration de la journée mondiale du rein, le Pr. Souhaila Zemouchi, médecin chef du service de néphrologie et de transplantation rénale, a déclaré à l'APS que ces patients inscrits sur la liste d'attente, suivent des traitements médicaux réguliers au sein de cet établissement de santé, et nécessitent une transplantation rénale qui leur offrira une meilleure qualité de vie. Si la dialyse permet la survie des patients en insuffisance rénale, leur qualité de vie n'est pas excellente, et d'autre part leur espérance de survie est diminuée d'où la nécessité d'une transplantation rénale, a-t-elle affirmé dans ce même contexte. La majorité des insuffisants rénaux chroniques sous dialyse restent en attente d'une greffe en l'absence de donneurs, a fait remarquer la même spécialiste, soulignant que trois greffes rénales ont été programmées pour vendredi et samedi. Par ailleurs, 24 opérations de transplantation rénale ont été réalisées au sein de cette structure de santé depuis fin 2019 dont 11 ont été faites au titre de l'exercice 2021, et cela en dépit de la pandémie Covid 19, a fait savoir la même responsable. Elle a détaillé que sur le nombre global, 22 malades ayant bénéficié d'une greffe rénale sont originaires de la wilaya de Constantine, alors que deux (2) autres sont issus de Tébessa et Djelfa, ajoutant que ces interventions chirurgicales spécialisées ont été réussies et ont permis aux patients



PH: DR

concernés de recouvrer une meilleure santé et de retrouver une vie quasi normale. La même source a rappelé que l'EHS d'uro-néphrologie et de transplantation rénale de Constantine, qui reçoit des malades de la wilaya et des régions limitrophes, dispose des moyens matériels néces-

saires et de médecins compétents pour la réalisation de ce type d'interventions.

D'autre part et selon la même spécialiste, la prise en charge optimale des maladies rénales chroniques reste tributaire d'un dépistage précoce. Un traitement précoce et adapté pour traiter les patho-

logies responsables de la maladie du rein chronique, dont l'hypertension artérielle et le diabète, demeure le meilleur moyen de prévention, a-t-elle conclu lors de cette journée, organisée cette année sous le slogan "La prévention des maladies rénales chroniques".

TRAVAUX PUBLICS

Réception du tunnel de Djebel El-Ouahch début 2025

La réception du tunnel de Djebel El-Ouahch dans la wilaya de Constantine est prévue fin 2024 ou début 2025, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Travaux publics et ministre des Transports par intérim, Kamel Nasri. Lors d'une séance de questions orales au Conseil de la nation, conduite par son président, Salah Goudjil, M. Nasri a relevé la difficulté des travaux de forage, notamment depuis le glissement de terrain survenu au niveau du tunnel en janvier 2014. Ce glissement de terrain a compliqué la reprise des travaux du projet, a-t-il dit, précisant qu'il a fallu réaliser une étude approfondie, qui a pris "beaucoup de temps", pour la poursuite des travaux de forage selon les normes internationales établies. Les travaux de réalisation du tunnel ont été confiés au consortium japonais Cojaal avant la résiliation du contrat qui le liait à l'ancienne Agence nationale des autoroutes (ANA) en 2016, suite à quoi la poursuite des travaux a été confiée à une autre entreprise, Cosider en l'occurrence, a rappelé le ministre. Le projet est actuellement à 59% de réalisation, a fait savoir M. Nasri. A une autre question sur les mesures prises pour mettre fin à la fraude dans la peinture de marquage routier, le ministre a affirmé que son département avait élaboré un nouveau cahier des charges définissant la méthode de contrôle de ces travaux. Ce cahier des charges sera intégré dans les appels d'offres nationaux et de nouvelles mesures adaptées pour l'approbation des produits de marquage routier seront prises en parallèle, a ajouté le ministre.

BOUIRA. EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN

Ouverture de sept marchés de proximité

Sept marchés de proximité sont ouverts à travers plusieurs communes de la wilaya de Bouira pour assurer la disponibilité des produits de large consommation et lutter contre la hausse des prix et ce à quelques semaines du mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. "Il s'agit d'une décision prise par les services de la wilaya dans le cadre des préparatifs du mois de Ramadhan pour lutter contre la hausse des prix et la rareté des produits alimentaires de première nécessité" a expliqué la chargée de la communication de la wilaya, Mme Djamila Nouri. Ces marchés de proximité ont ouvert leurs portes dans la ville de Bouira, ainsi que dans les communes de Sour El Ghoulane, Lakhdaria, M'Chedallah, Ain Bessam, Kadiria et Bordj Khris. "A Bouira,

trois marchés, dont l'ancien marché de la ville qui a été réhabilité pour abriter les différents produits (légumes, fruits, denrées alimentaires)", a précisé la même responsable. Des points de ventes sont également ouverts au niveau du siège de la société publique «AGRODIV» spécialisée dans la vente des produits de première nécessité à des prix accessibles et raisonnables. "Les citoyens peuvent directement acheter leurs produits (semoule, farine, légumes secs, le lait, les pattes, l'huile de table ainsi que le sucre et l'eau", a assuré Mme Nouri. La société GIPLAIT a, elle aussi, ouvert un point de vente du lait en sachet et autres produits laitiers à Bouira. Par ailleurs, les services de la wilaya de Bouira ont signé une convention avec cette société pour réaliser une unité de production du lait

dans la ville de Bouira, selon les détails fournis à l'APS par la même responsable. "Cette unité sera d'une capacité de production de 100 à 150 000 litres par jour afin d'assurer une bonne disponibilité de ce produit indispensable. Une fois opérationnelle, cette future unité générera 120 postes d'emploi pour les jeunes de la wilaya de Bouira", a précisé Mme Nouri. Mercredi, plusieurs citoyens rencontrés par l'APS se sont plaints de la rareté de la semoule dans les marchés à quelques semaines du mois sacré de ramadhan. "C'est vrai, il y'a une certaine perturbation dans l'approvisionnement surtout pour la semoule et cela est dû à la forte demande enregistrée ces derniers jours dans la région", a expliqué à l'APS Djamel, un propriétaire d'une supérette à Bouira.

OUARGLA. FONCIER

146.000 hectares de terres agricoles récupérés

Pas moins de 146.000 hectares de terres ont été récupérés à travers la wilaya d'Ouargla, depuis le lancement de l'opération d'assainissement du foncier agricole, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). L'opération d'assainissement du foncier agricole à Ouargla a permis de récupérer 146.000 ha de terres non-exploitées, en plus de la résiliation de plus de 200 actes de concession et 400 attestations de présélection et de décisions d'éligibilité, alors que 273 dossiers sont en cours d'annulation par les services des Domaines, a-t-on précisé. La DSA prévoit la récupération de plus de 160.000 ha de terres agricoles relevant du domaine de l'Etat au terme du mois courant, pour être réattribuées à de nouveaux investisseurs, a-t-on fait savoir en signalant que l'opération se poursuivra jusqu'à la récupération de toutes les assiettes agricoles inexploitées dans la wilaya. S'agissant des travaux de base, "l'Etat n'a épargné aucun effort en matière d'ouverture de pistes d'accès aux périmètres agricoles et leur raccordement au réseau d'énergie électrique, en plus de la réalisation de puits d'irrigation", avait indiqué le DSA, Houari Saâd, lors d'une récente visite de terrain. Il a relevé, à ce propos, que "le soutien agricole touche plusieurs segments de l'activité agricole, notamment l'électrification, l'acquisition de gasoil, d'engrais et de semence, l'irrigation et autres". L'activité agricole à Ouargla a enregistré, ces dernières années, des résultats "prometteurs" dans les filières stratégiques, avec des indices de production "tangibles" dans l'agriculture industrielle, telles que la production de la betterave sucrière et du Colza, estime le directeur du secteur. De nombreuses opportunités sont accordées aux véritables porteurs de projets désireux d'investir à Ouargla qui recèle d'immenses étendues de terres aptes à booster l'activité agricole, y compris la transformation agroalimentaire, a conclu M.Saâd.

EL-BAYADH.

DÉDOUBLEMENT DE LA RN 6

Lancement prochain des travaux du premier tronçon

Les travaux de réalisation du premier tronçon du projet de dédoublement de la Route nationale 6 (RN 6) dans la wilaya d'El Bayadh seront lancés prochainement, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics. Une enveloppe financière de 900 millions DA a été allouée dans le cadre du programme sectoriel pour réaliser les travaux de ce tronçon sur une longueur de 24 kilomètres à partir de la localité de Mesbah en direction de la commune d'El Khaïter, a-t-on indiqué. Les procédures administratives ont été achevées pour pouvoir lancer les travaux du tronçon routier qui englobent plus de 10 ouvrages d'art pour un délai de réalisation fixé à 12 mois. Dans la prochaine étape de l'opération, il sera procédé au lancement du deuxième et dernier tronçon de la RN 6, a-t-on ajouté. A signaler que la RN 6 s'étend, à travers le territoire de la wilaya d'El Bayadh, sur une distance de 48 km, axe important reliant El Bayadh et les wilayas de Saïda et Nâama voisines et aux wilayas dans le Sud-ouest du pays. La wilaya d'El Bayadh dispose d'un réseau de routes nationales dépassant 1.000 km, de chemins de wilayas de plus de 60 km et de chemins vicinaux et autres non classés de plus de 1.300 km, selon la même source.

ABDELKADER ALLOULA

Une source d'inspiration pour les jeunes comédiens

La personnalité et l'œuvre théâtrale d'Abdelkader Alloula, assassiné à Oran il y a 28 ans, ont constitué une source d'inspiration et un exemple à suivre pour un grand nombre de jeunes comédiens.

Abdelkader Alloula, victime d'un attentat le 10 mars 1994 alors qu'il se rendait lors d'une soirée du mois de ramadhan au théâtre d'Oran pour donner une conférence, fut très proche des jeunes, comme le souligne sa veuve Radja Alloula. "Sa coopérative théâtrale +1er Mai+ comptant de nombreux jeunes comédiens qui donnaient des spectacles et des représentations dans divers espaces, notamment dans les établissements scolaires, dans les villages les plus reculés et à l'occasion des festivals de théâtre et remportaient d'énormes succès", a-t-elle affirmé. Alloula, a précisé son épouse Radja, "était un habitué du festival du théâtre. Il était accueilli comme un grand frère, n'hésitant pas à prodiguer conseils et orientations aux jeunes férus des arts des planches et aux autres artistes en matière de textes, de mise en scène et autres facettes de l'art scénique", précise sa veuve qui préside la fondation, dédiée à son défunt époux. "Homme de théâtre, il a su donner au 4ème art national une nouvelle dimension aussi bien dans la forme que dans le contenu, en intégrant des formes d'expression puisées du terroir, à l'exemple de la "Halqa" et du "Goual", en utilisant la musique, la lumière, le décor, l'expression corporelle comme éléments fondamentaux de la dramaturgie", a souligné sa veuve qui préside la fondation dédiée à son défunt époux.

Alloula, a-t-elle affirmé, "a su mieux que quiconque parler et faire parler les petites gens, les laissés-pour-compte, les hommes et les femmes broyés par les aléas de la vie".

UNE ÉCOLE NOMMÉE ALLOULA

Après près de trois décennies de sa disparition tragique "Sebâa Wahrane" (Le lion d'Oran) comme aiment à l'appeler affectueusement et avec respect les oranais, ses œuvres constituent une grande source d'inspiration pour bon nombre de jeunes comédiens. La fondation qui porte son nom offre une aide appréciable aux jeunes désireux de faire des recherches sur l'œuvre et le parcours de ce monument du théâtre national. Le metteur en scène, Mohamed Belfadel, a indiqué que "Alloula accompagnait souvent les jeunes troupes des années 80 et 90 à l'instar du TTO (théâtre des travailleurs d'Oran), les associations +El



Amel+, +Hammou Boutlelis+, +Ibn Sina+ et +Noudjoum+, de véritables pépinières qui ont permis l'éclosion de bien de talents et d'exaltantes aventures ».

Son amour pour le 4ème art l'incitait à encourager toutes les initiatives juvéniles. Les jeunes d'Oran et d'autres régions du pays le prenaient pour leur exemple et symbole dans cet art. "Alloula a pu donner à sa personnalité plusieurs facettes, celles du comédien, de l'auteur et du metteur en scène", a affirmé Mohamed Belfadel.

"C'est Alloula qui m'a encouragé à m'investir dans le théâtre", reconnaît avec fierté, Mohamed Mihoubi, metteur en scène et président de l'association "El Amel" d'Oran. "Il était toujours présent pour soutenir les jeunes comédiens.

Il assistait aux générales de notre association et lui prodiguait conseils et orientations", a-t-il affirmé. "J'ai beaucoup appris de lui notamment en matière d'art", a indiqué Mihoubi, qui garde encore en mémoire une des recommandations de l'artiste: "Avant d'être artiste, il faut s'armer de culture". Mohamed Mihoubi a reconnu avoir beaucoup appris de l'expérience d'Alloula, notamment dans le monologue. "Sa pièce + Homk Salim + adaptée du +Journal d'un fou + de Nicolas Gogol m'a motivé à suivre cet exemple et j'ai réussi à mettre en scène + Nar fi haratna + (un incendie dans notre quartier), s'est-il remémoré. Pour sa part, le comédien Samir Zemmouri Mazouri a indi-

qué avoir découvert la "Halqa" grâce aux œuvres d'Alloula. "Ce qui m'a poussé à traduire en tamazight des tableaux de l'époustouflante interprétation de +Djeloul Lefhaymi+, dans la pièce +Ladjouad+ (les généreux) du défunt homme de théâtre. Cette œuvre magistrale d'Alloula a été également traduite en tamazight et présentée au théâtre régional de Bejaïa".

Abdelkader Alloula, natif de Ghazaouet (Tlemcen) a fait ses études de dramaturgie et des arts de spectacle à Paris (France), avant de commencer la pratique théâtrale durant les années cinquante. Il fut l'un des premiers, aux côtés d'Ould Abderrahmane Kaki à intégrer "Le goual" dans le théâtre de la "Halqa". Il avait notamment à son actif, entre autres, sa trilogie le "Goual" (les dire), "Lajouad" (les généreux) et "Litham" (le voile), "El Khobza", "Homk Salim", "Touffah" (les pommes), "Arlequin, valet des deux maîtres). Ce jeudi, un centre de ressources théâtrales "Abdelkader Alloula" a été inauguré au niveau du théâtre régional d'Oran qui porte le nom du défunt.

Cette structure contient sa bibliothèque personnelle, ses documents, ses textes dramatiques, des thèses et des mémoires de fin d'études ayant pris son œuvre comme objet de recherche, des photos, des articles de presse et autres documents. Tout ce précieux fonds archivistique, don de la famille d'Alloula, sera mis à la disposition des chercheurs, des étudiants, des artistes et journalistes, a-t-on indiqué au TRO.

PUB

FESTIVAL "ARABOFOLIES" DE PARIS

Des artistes algériens à l'affiche

Plusieurs artistes et interprètes algériens de différents répertoires musicaux prendront part à l'édition 2022 de "Arabofolies", un festival dédié à la musique et à la poésie populaire prévu du 8 au 20 mars à Paris (France), annonce l'Institut du monde arabe, organisateur de l'évènement. A l'affiche de cette édition mettant en valeur les femmes et la poésie, figurent le chanteur expressif Hakim Hamadouche, un des porteurs de l'héritage chaâbi algérien, Amina Karadja, interprète passionnée du hawzi, arabi du malouf ainsi que les "Djmawi Africa", un groupe de musique de fusion et world music. En hommage à Cheikha Remmitti, une pionnière du raï reprise par de nombreux artistes, quatre chanteuses "héritières", inspirées par l'icône du raï, ont repris des chansons de son riche répertoire à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée mardi dans ce même cadre. Le festival accueille également des artistes d'autres nationalités à l'image du percussionniste et interprète tunisien Majd Boukhtir qui présentera sa nouvelle création musicale "System derdba", alliant sonorités subsahariennes, électro, chants ancestraux du sud tunisien et percussion, alors que le compositeur et chanteur français Rodolphe Burger, lui, donnera un récital.

BOB DYLAN

Le légendaire chanteur américain va publier un livre en novembre prochain

Le légendaire chanteur américain Bob Dylan, Prix Nobel de littérature en 2016, va publier en novembre prochain un nouveau livre, a annoncé mardi son éditeur, Simon and Schuster. "The Philosophy of Modern Song", qui sortira le 8 novembre prochain aux Etats-Unis, sera son premier ouvrage depuis "Chroniques, volume 1", publié en 2004.

La star du folk a commencé son écriture dès 2010 et sa nouvelle œuvre comprend, précise son éditeur, plus de 60 textes, notamment sur des artistes comment Hank Williams et Nina Simone, et sur l'art de la composition de textes et de mélodies. "La publication du travail brillant, kaléidoscopique, de Bob Dylan constituera un hommage mondial à la chanson par l'un des plus grands artistes de notre temps", a déclaré le patron des éditions Simon and Schuster, Jonathan Karp, dans un communiqué.

"The Philosophy of Modern Song" n'aurait pu être écrit que par Bob Dylan", poursuit-il. "Sa voix est unique, et son travail porte sa profonde reconnaissance et compréhension des chansons, des personnes qui les créent et de ce que cela signifie pour nous tous." Bob Dylan, apparu sur la scène new-yorkaise au début des années 1960, a vendu depuis plus de 125 millions d'albums à travers le monde - et, à 80 ans, poursuit ses concerts avec une tournée actuelle qui doit se poursuivre jusqu'en 2024. Il avait sorti en 2020 son 39e album studio acclamé par la critique, "Rough and Rowdy Ways". Robert Allen Zimmerman, alias Bob Dylan, a été récompensé en 2016 par le Prix Nobel de littérature "pour avoir créé dans le cadre de la grande tradition de la musique américaine de nouveaux modes d'expression poétique."

Les courses en direct



**DOUBLE
CAGNOTTE**

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 12 MARS 2022 - PRIX : EL BASRA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Azam El Mesk-Chergar, en duel

Ils seront pas moins de dix-huit galopeurs en piste ce samedi à l'hippodrome du Caroubier à se disputer ce prix El Basra réservé pour chevaux de quatre ans et plus pur sang arabe né-élevé en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 71 000 dinars en gains et places depuis septembre passé. Et surtout qu'il y a une double cagnotte au menu, cela va donner plus de piment encore. Cela dit nous vous conseillons Azam El Mesk, Chergar, Azemour, Tadj Larbaa, Cellamare, tandis que pour la cinquième place on peut retenir, Chems El Mesk, Dina ou Yaqouta De Dilmi.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- CHERGAR.** Avec le talentueux jockey Saïd Benyettou en selle, il est capable de disputer les premiers rôles. À suivre sans voir.
- CAPE MEHARECHE.** Ce mâle brun de 7 ans est là pour faire le tour de piste.
- GAMIR.** Trop longtemps absent des pistes. À revoir.
- DINA.** Cette jument possède quelques bonnes qualités qui peuvent la mener à bon port. À surveiller de près. Méfiance.
- AZEMOUR.** Il ne paraît pas au mieux de sa forme, mais avec ce lot amoindri. Il peut accrocher un accessit avec sa classe.
- AZAM EL MESK.** Sa course d'entrée a été très prometteuse, il garde des chances intactes pour la victoire. À suivre.
- ISTANBUL.** À besoin de courir encore. À revoir.
- INATLOS.** Il a été troisième lors de sa course d'entrée, puis plus rien. Outsider lointain.
- TADJ LARBAA.** Il me semble que ce poulain est sur la montante, on peut le retenir pour les places.
- CHIEB D'HEM.** Certes, qu'il n'est pas un foudre de guerre, mais je crains qu'il ne fait pas le déplacement pour rien. Outsider moyen.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
F. METIDJI	1	CHERGAR	S. BENYETOU	56	15	H. FATMI
N. BELKHIRI	2	CAPE MEHARECHE	JJ : N. LEGOUI	56	13	PROPRIÉTAIRE
S. AOUINA	3	GAMIR	B. CHAABI	55	6	PROPRIÉTAIRE
HARAS DE LAHBIL	4	DINA	H. RAACHE	55	17	PROPRIÉTAIRE
K. HAIL	5	AZEMOUR	AL. TIAR	55	10	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	6	AZAM EL MESK	AZ. ATHMANA	55	8	A. MIMI
O. MEZIANI	7	ISTANBUL	T. ALI OUAR	54	3	S. MEZIANI
M. BENDJEKIDEL	8	INATLOS	W. BENDJEKIDEL	54	1	PROPRIÉTAIRE
AM. BENDJEKIDEL	9	TADJ LARBAA	AM. BENDJEKIDEL	54	12	PROPRIÉTAIRE
H. METIDJI	10	CHIEB D'HEM	M. BELMORSLI	54	14	H. DJELLOULI
F. HAMIANE	11	AKSA	AB. ATTALLAH	54	7	PROPRIÉTAIRE
MZ. METIDJI	12	FURIOUS D'HEM	K. BAGHDAD	54	18	K. BAGHDAD
H. RAHOUANI	13	FAWZANE	A. BOUSSAA	53	9	A. BOUSSAA
A. AZZOUZ	14	RACHA DE CARRIERE	CH. ATTALLAH	53	11	PROPRIÉTAIRE
HARAS DE LAHBIL	15	CELLAMARE	EH. CHAABI	53	16	PROPRIÉTAIRE
M. MIRENNAS	16	YAQOUTA DE DILMI	A. YAHIAOUI	52	5	B. DEIFOUS
AH. FEGHOULI	17	CHEMS EL MESK	AH. CHAABI	52	2	A. MIMI
F. HAMIANE	18	FALAH	JJ : SH. BENYETTOU	52	4	PROPRIÉTAIRE

11. **AKSA.** Pas évident.

12. **FURIOUS D'HEM.** Débute en course. Pas évident.

13. **FAWZANE.** Tâche difficile.

14. **RACHA DE CARRIERE.** Elle n'a que la monte du jour à son avantage. Tâche délicate.

15. **CELLAMARE.** Il faut garder un oeil sur ce cheval il peut nous créer une désagréable surprise.

16. **YAQOUTA DE DILMI.** Cette pouliche n'est pas loin de nous surprendre, elle commence à montrer des lueurs assez plaisantes.

17. **CHEMS EL MESK.** Cette belle jument Ale-

zanne va être notre outsider préféré.

18. **FALAH.** Ce poulain a été sixième en

dernier lieu, il sera bien dans une longue combinaison.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

6. AZAM AL MESK - 1. CHERGAR - 9. TADJ LARBAA - 15. CELLAMARE - 5. AZEMOUR

LES CHANCES

17. CHEMS EL MESK - 4. DINA - 16. YAQOUTA DE DILMI

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans l'escroquerie et l'usurpation de fonctions à Khenchela

Un réseau composé de quatre individus spécialisé dans l'escroquerie et l'usurpation de fonctions a été démantelé à Khenchela par les services de sécurité, a-t-on appris jeudi de source sécuritaire. Selon la même source, les dénommés Charidi Ahmed et Samir, Hamzaoui Aissa et El Ayeche Abdelhalim, membres de ce réseau, ont été arrêtés pour escroquerie et usurpation de fonctions de hauts gradés de l'Armée nationale populaire (ANP) et des hautes autorités. Les quatre individus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Khenchela, lequel a ordonné le placement sous mandat de dépôt du dénommé Charidi Ahmed au niveau de l'établissement pénitentiaire de Babar (Khenchela) et le placement sous contrôle judiciaire des dénommés Charidi Samir et El Ayeche Abdelhalim, précise la source sécuritaire.

Mexique : un maire assassiné dans le fief d'un narcotraffiquant

Un maire a été assassiné dans l'ouest du Mexique à Aguillilla, ville natale du narcotraffiquant mexicain le plus recherché par les Etats-Unis qui ont offert 10 millions de dollars pour sa capture, ont indiqué les autorités. Cinq personnes ont également été tuées jeudi lors d'un affrontement présumé dans une autre localité du même Etat du Michoacan sur la côte pacifique, premier producteur mondial d'avocats et fief du narco-terrorisme. Le maire d'Aguillilla, 14.000 habitants, a été abattu par balles par des inconnus alors qu'il se trouvait à bord d'une camionnette de la mairie, près d'un terrain de football de la commune, ont indiqué des militaires arrivés sur les lieux du crime. "Nous condamnons fermement le meurtre du maire d'Aguillilla, César Arturo Valencia Caballero", a réagi sur Twitter Alfredo Ramirez Bedolla, gouverneur de l'Etat du Michoacan. "J'ai donné des instructions pour que les événements fassent l'objet d'une enquête

Ministère du Tourisme : le P-DG du groupe HTT relevé de ses fonctions

Le P-DG du Groupe "Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme" (HTT), Lazhar Bounafaa a été relevé jeudi de ses fonctions, a indiqué un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Smaïl Aït Habouche a été nommé Directeur général par intérim "Il a été décidé, en ce jeudi 10 mars 2022, de mettre fin de fonctions de Lazhar Bounafaa, en sa qualité de PDG du groupe HTT, et de nommer Smaïl Aït Habouche, en qualité de Directeur général par intérim du même établissement", précise la même source.

Mostaganem : arrestation de deux organisateurs de hargha

Les services de police de Mostaganem ont arrêté deux organisateurs d'émigration clandestine par mer, a-t-on appris jeudi auprès de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée par la brigade de lutte contre le trafic de migrants suite à une plainte déposée par une femme contre l'un des passeurs, selon laquelle elle été escroquée de 1,2 million de dinars et 10 200 euros, a-t-on indiqué dans un communiqué de la sûreté de wilaya, dont l'APS a reçu une copie. La victime a indiqué que le suspect lui a fait croire qu'il allait organiser une traversée clandestine et qu'il avait reçu d'une autre victime une



somme en devises de 8.000 euros pour les mêmes raisons. Après avoir avisé le procureur de la République territorialement compétent, les

policiers ont déclenché leur enquête, qui a dévoilé que le suspect principal de ce réseau attirait les candidats à l'émigration clandestine via

les réseaux sociaux, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, car résidant en Espagne. Les investigations ont démontré que la femme du suspect avait pour tâche de ramasser l'argent à l'extérieur du pays, alors que la sœur du suspect avait pour mission d'héberger les candidats à l'émigration clandestine dans son domicile à Mostaganem, selon la même source. Après avoir accompli toutes les procédures légales et surveillé les mouvements du suspect, les policiers ont arrêté ce dernier, qui a été présenté, ainsi que sa sœur, devant le parquet du tribunal de Mostaganem et placé en détention provisoire et sa sœur sous contrôle judiciaire, a-t-on fait savoir.

Deux morts par asphyxie au monoxyde de carbone à Gué de Constantine (Alger)



Deux personnes âgées de 21 et 28 ans sont mortes, hier, dans la commune de Gué de Constantine (Alger), par asphyxie au monoxyde de carbone, a-t-on appris auprès de la Protection civile de la wilaya d'Alger. L'incident est survenu suite à une fuite de gaz émanant d'un chauffe bain dans une maison sise à la cité Hayet dans la commune de Gué de Constantine, a déclaré à l'APS le chargé de communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah, ajoute le communiqué. Les deux jeunes hommes ont été retrouvés morts dans l'une des pièces du rez-de-chaussée du domicile composé de trois étages, conclut le document.

13 morts et 386 blessés sur les routes en une semaine

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 386 autres ont été blessées dans 342 accidents de la route survenus en zones urbaines durant la période allant du 1er au 7 mars, a indiqué, jeudi, un communiqué de la direction nationale de la Sûreté nationale (DGSN). En comparaison des statistiques établies la semaine dernière, le bilan fait état d'une



hausse du nombre d'accidents (+14), d'une baisse du nombre de blessés (-3) et d'une hausse du

nombre de décès avec (+1) cas. Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents (96%)

qui surviennent en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, et de l'état des véhicules, selon les données de la Sûreté nationale. La direction générale de la Sûreté nationale appelle les usagers de la route à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.

Saisie de plus de 343 000 comprimés psychotropes à El Oued

Une quantité de 343.600 comprimés psychotropes a été saisie par la brigade mobile des douanes à El Oued, a-t-on appris jeudi auprès de l'inspection divisionnaire locale des douanes. Cette opération a été effectuée mercredi, en collaboration avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel militaire de la wilaya d'El Oued, a relevé la même source. Elle a été opérée lors d'une patrouille de surveillance menée par les douaniers dans les territoires des communes sud de la wilaya, lorsqu'un mouvement suspect d'un véhicule tout-terrain a été détecté dans une zone déserte au niveau du territoire de la commune de Robbah, à 15 km à l'est du chef-lieu de wilaya, a-t-on précisé. La perquisition du véhicule dont le conducteur avait pris la fuite, a permis la découverte de l'importante quantité de psychotropes, destinée à la commercialisation à l'échelle nationale, selon la même source.

MISE

AUX POINGS

«Les relations qu'entretiennent les Etats-Unis avec l'Algérie sont larges et profondes et nous aspirons à poursuivre le renforcement de notre coopération économique, ainsi que dans le domaine sécuritaire et de l'énergie propre et bien d'autres domaines»,

Wendy Sherman, sous-secrétaire d'Etat américaine



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr

SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE

La 8^e édition du SIAG du 23 au 26 mars à Oran

La 8^e édition du Salon international de l'Industrie agroalimentaire (SIAG) se tiendra du 23 au 26 mars courant au centre des conventions d'Oran (CCO) avec la participation de près de 150 exposants locaux et étrangers, a indiqué jeudi un communiqué de l'organisateur.

Le Salon international de l'industrie agroalimentaire revient avec sa huitième édition, et si ce n'était pas la crise sanitaire qui a touché toute la planète et les restrictions de circulation du fait de la Covid-19, « il aurait atteint une décennie d'existence cette année », a précisé l'agence de communication Expoline, spécialisée dans l'organisation des foires et salons internationaux. Présenté comme l'événement "incontournable" qui accompagne les professionnels et industriels de l'agroalimentaire, de l'emballage, des procédés de fabrication et de transformation, le SIAG s'étalera sur 4 jours et offrira aux participants et aux visiteurs plusieurs activités et conférences afin de débattre sur les véritables enjeux du secteur et de son développement. Ainsi, près de 150



exposants locaux et étrangers présenteront leurs produits et nouveautés lors de ce salon. Ce qui reflète, selon le communiqué, "le grand dynamisme de l'agroalimentaire, de l'emballage et le conditionnement dans l'économie en Algérie". L'édition de cette année sera enrichie par le lancement de deux médias dédiés à l'événement. Il s'agit de "SIAG TV", avec son plateau qui se veut une tribune d'expression pour les professionnels et "La

Gazette du SIAG", un journal du salon pour les visiteurs, a fait savoir l'organisateur.

R. E.

EXPLOSION DE GAZ DANS LA CAGE D'ESCALIERS D'UN IMMEUBLE À ANNABA Un mort et six blessés

Un enfant de 11 ans a trouvé la mort et six (6) personnes dont un bébé de six mois ont été blessées vendredi dans une explosion de gaz qui s'est produite à Annaba dans la cage d'escaliers d'un immeuble, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la Protection civile. Dès la survenue de l'accident, dans la cité Oued Dheb 2, dans la région de Sahel El Gharbi de la ville d'Annaba, des habitants du quartier ont procédé aussitôt à l'évacuation de sept (7) blessés aux hôpitaux d'Ibn Rochd et Ibn Sina, a souligné la même source. Dans une déclaration à l'APS, Mohamed Nacer, Directeur général du Centre hospitalo-universitaire de Annaba, a affirmé qu'un enfant de 11 ans, faisant partie des blessés, était mort à son arrivée à l'hôpital Ibn Sina.

R. N.

BOUIRA

Ouverture prochaine d'une laiterie

Bonne nouvelle pour les habitants de la wilaya de Bouira, qui affrontent depuis des années une pénurie de lait en sachet et ce pour absence de laiterie sur le territoire de la wilaya. En effet, le premier magistrat de la wilaya de Bouira Lakhil Ayat Abdeslam, indiquera, dans un communiqué de presse mis en ligne sur la page officielle Facebook de la wilaya, que ses services ont signé un accord pour l'implantation d'une unité de production de lait avec l'entreprise publique de la production du lait et dérivés Giplait. L'unité sera implantée, selon les services de la wilaya, dans des hangars appartenant aux domaines de l'État et qui sont restés inexploités durant plusieurs décennies, sis à mis chemin entre les deux communes Bouira et Taghzout.

Cette unité produira, à sa mise en service, entre 10 000 et 150 000 litres de lait quotidiennement. Une quantité qui sera largement suffisante pour mettre un terme à la pénurie de lait en sachet qui « frappe » toutes les régions de la wilaya depuis de longues années. Soulignons en outre que l'infor-

mation qui a été reprise par les pages Facebook traitants l'actualité locale, a été reçue avec beaucoup de satisfaction par la population locale. Par ailleurs, et en prévision du mois sacré de Ramadhan, les services de la wilaya s'apprentent à ouvrir sept marchés quotidiens de fruits et légumes à travers les plus importantes agglomérations qui sont : Bouira, M'chedallah, Aïn Bessem, Sour El-Ghouzlane, Lakhdaria, Kadiria et Bordj Akhris. D'autre part les locaux de l'ex Souk El-Fellah, récemment récupérés à la faveur d'une grande opération de

récupération des locaux étatiques non exploités engagée par le wali, abriteront un marché quotidien où seront proposés des fruits et légumes et des produits alimentaires à des prix abordables. Ces locaux ont connu récemment, après leurs récupération, une opération de réaménagement. Voilà donc de bonnes nouvelles pour la population de la wilaya de Bouira en générale et les pères de familles en particulier qui vient les soulager à quelques jours seulement du mois sacré de Ramadhan.

Omar Soualah

BILAN COVID-19 Aucun décès durant les dernières 24h

Vingt-cinq (25) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 31 guérisons et aucun décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265.391, celui des décès à 6.861, alors que le nombre des patients guéris est passé à 178.008 cas. Par ailleurs, 11 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source. En outre, 33 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, alors que 15 autres ont enregistré de 1 à 9 cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

SOUS-RIRE

Championnat de France : Propos xénophobes envers Belaili sanction très légère contre Reims

